

2017



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE



[RAPPORT DU JURY DU CONCOURS EN SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES D'ADMISSION A L'ECOLE SPECIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR]

Le concours en Sciences économiques et sociales, option économique, à Bac+2 de l'École spéciale militaire (ESM) offre à des élèves de classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école de Saint-Cyr Coëtquidan pour y poursuivre des études supérieures afin de devenir officier de l'armée de Terre.

Note d'information

Le rapport du jury concerne uniquement les épreuves orales des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2017.

Les concours de l'ESM sont au nombre de six, dont cinq¹ ont été mis en œuvre en 2017 :

- scientifique
- littéraire
- sciences économiques et sociales (SES)
- BAC +5
- EOFIA

Modalités pour obtenir les annales des épreuves écrites :

Direction des admissions et concours
Chambre de commerce et d'industrie de Paris
BP 31
78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex

Lien : <http://www.concours-bce.com/annales>

Les rapports des oraux des concours littéraire et scientifique sont accessibles ci-après :

Lien : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-formations-d-eleves/L-Ecole-Speciale-Militaire-de-Saint-Cyr2/Modalites-du-concours>

Remerciements

La direction des ressources humaines de l'armée de terre (DRHAT) remercie les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et dans la carrière des armes.

Il convient de remercier également et de manière appuyée l'inspection générale de l'Éducation nationale pour l'appui apporté à l'organisation du concours.

Adresse géographique et postale :

DRHAT / bureau concours
Case n° 120
Fort Neuf de Vincennes
Cours des Maréchaux
75614 PARIS CEDEX 12

¹ La possibilité d'intégrer l'ESM de Saint-Cyr avec un Bac+3, si elle demeure prévue par les textes, est suspendue *sine die* depuis 2012.

Table des matières

Table des matières	3
Mot du président.....	5
1) Épreuve de français.....	7
2) Épreuve de mathématiques.....	13
3) Épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain	18
4) Épreuve d'économie approfondie	22
5) Épreuve d'anglais	29
6) Épreuve d'espagnol.....	33
7) Épreuve d'allemand	38
8) Épreuve d'italien	44
9) Épreuve d'arabe.....	48
10) Épreuve de latin - grec.....	51
11) Épreuves de sport.....	54
Annexe	58

Avant-propos

Le concours en sciences économiques et sociales à Bac+2 d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr offre à des élèves de classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école de Saint-Cyr Coëtquidan afin de devenir officier de l'armée de Terre tout en y poursuivant des études supérieures.

Les classes préparatoires qui offrent un enseignement en CPGE dans la **voie économique et sociale option économique (ECE)** se trouvent tant dans des lycées militaires (Internat) que dans des lycées civils, publics ou privés.

Le règlement du concours est fixé par l'arrêté relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr du 29 mars 2016 (JO n° 79 du 3 avril 2016, texte n° 12 ; signalé au BOC 17/2016) et par l'instruction n° 1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015 (BOC n° 18 du 23 avril 2015, texte 6 ; BOEM 770. 1. 2).

Le programme est consultable sur la page internet *Classes préparatoires aux grandes écoles* du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les épreuves d'admissibilité de ce concours se sont déroulées dans le cadre de la banque commune d'épreuves à laquelle ce concours est rattaché : http://www.concours-bce.com/presentation_concours_bce .

Elles ont permis de classer **181 candidats (158 candidats en 2016)**.

Le jury d'admissibilité a fixé la « barre » à une moyenne de 10,91/20 **offrant ainsi à 100 candidats**, dont 4 élèves-officiers allemands, **la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 37 places offertes** (35 places en 2016), les places offertes aux candidats étrangers venant s'ajouter, en cas de réussite, à ce contingent de 37 places.

Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 15,85 à 10,91/20.

Répartition des candidats admissibles

- lycées militaires : 71 candidats, dont 59 garçons et 12 filles
- lycées civils : 29 candidats, dont 27 garçons et 2 filles

15 candidats admissibles ont renoncé à se présenter aux épreuves. Parmi ces désistements, 14 garçons et 1 fille, 11 candidats issus des lycées civils et 4 issus des lycées de la défense.

Les épreuves d'admission sont spécifiques au concours d'entrée à l'ESM. Elles sont précisément décrites dans l'annexe I de l'arrêté susmentionné, qu'il est impératif de bien lire pour assurer la préparation. Leur format peut en effet différer de celui des épreuves orales d'autres écoles.

Organisées par le bureau concours de la direction des Ressources humaines de l'armée de Terre, **ces épreuves se sont déroulées du 13 au 21 juin 2017** au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École (78).

La présidence ainsi que la vice-présidence, désignées par le ministre des Armées, sont tenues par des inspecteurs généraux de l'Éducation générale ; l'adjoint du président est un officier supérieur de l'armée de Terre.

Les membres du jury désignés examinateurs sont des professeurs agrégés enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale. Ils évaluent la performance de chacun des candidats dans le strict respect des programmes et du format des épreuves du concours sciences économiques et sociales de l'ESM.

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves académiques pour assister à une réunion d'information et effectuer ensuite les épreuves sportives. Ceux qui le souhaitaient se sont vus proposer un hébergement sur place, en chambre de deux². Le point de restauration leur était accessible à titre onéreux.

Les candidats ont été guidés, encadrés et accompagnés à chaque instant de leur présence sur le site, par un personnel dédié qui a mis tout en œuvre pour que chacun soit placé, dans le respect de l'équité, dans des conditions optimales pour l'ensemble de ses épreuves.

Les épreuves sont publiques, même si leur organisation au sein d'une emprise militaire en restreint l'accès, qui n'est actuellement autorisé qu'aux enseignants en CPGE qui en ont préalablement formulé la demande auprès du bureau concours et dans le respect de règles permettant de préserver, outre la sérénité des candidats, leur égalité. Il est, à ce titre, permis aux candidats de refuser une présence étrangère ou familière lors de l'épreuve.

Au terme de cette session d'oraux, la commission d'admission a pu établir **une liste d'admis permettant d'honorer les 37 places offertes et une liste complémentaire sur laquelle figurent en tant que de besoin 14 noms.**

Le dernier admis en liste principale a obtenu une moyenne générale (écrit + oral) de 12,48/20 (12,79/20 en 2016 avec 35 places offertes). La liste complémentaire correspond aux 14 candidats qui ont obtenu une moyenne générale se situant entre 12,43/20 et 12,05/20.

Au total, le concours en sciences économiques et sociales de l'ESM permet un recrutement diversifié de très bon niveau académique, avec des candidats bien préparés, qu'ils soient issus des lycées civils ou militaires, même s'il apparaît *in fine* que les intégrants sont majoritairement issus des lycées de la Défense.

Les meilleurs ont montré l'étendue de leurs connaissances générales et académiques, leur capacité de réflexion juste et cohérente ; ils ont fait la différence, au travers de l'ensemble de leurs prestations à l'oral, par leur motivation et leur dynamisme.

Pour les épreuves sportives qui réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires et correspondant aux exigences du métier d'officier (la volonté, l'endurance et la résistance), les candidats du concours en sciences économiques et sociales sont apparus motivés et bien préparés physiquement, avec une bonne moyenne générale de 14,30 / 20 sur l'ensemble des épreuves sportives.

Répartition des candidats admis

- **lycées militaires : 30** candidats (32 en 2016)
- **lycées civils : 7** candidats (3 en 2016)
- **candidats masculins : 33** candidats (32 en 2016)
- **candidats féminins : 4** candidates (3 en 2016)

4 candidats élèves officiers allemands, non comptabilisés dans les 37 admis, ont été admis (portant ainsi la liste des admis à 41 noms). Ceux-ci sont astreints à l'écrit comme à l'oral aux mêmes épreuves que les candidats français. Déjà militaires, ils bénéficient à la fois de l'entraînement physique et sportif correspondant aux exigences du métier et de la possibilité de recueillir des points en LV2 allemand. On ne peut que souligner leurs excellentes prestations tout au long du concours.

² Selon disponibilités. Cette faculté peut ne pas être reconduite d'une année sur l'autre et est conditionnée par les obligations de sécurité et contraintes de service.

Mot du président

Comme lors des sessions précédentes, la sérénité et la qualité des résultats caractérisent la session 2017 du concours en sciences économiques et sociales d'entrée à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Les enseignants et les préparateurs ont exploité le rapport de l'année précédente pour atteindre un niveau académique fort honorable, parfois excellent. Ce concours, qui n'a connu cette année ni migration de banque d'écrit, ni modifications d'épreuves, ne devrait pas non plus en connaître dans un avenir proche.

J'adresse mes félicitations aux candidats admis, qui ont fait preuve de grandes qualités reposant sur une solide préparation universitaire et sportive, et je remercie leurs professeurs pour l'efficacité des formations dispensées. Je leur souhaite de poursuivre les études enrichissantes proposées à l'ESM et de trouver un plein accomplissement dans la carrière d'officier de l'armée de Terre.

Présidant pour la première année le jury du concours, j'ai apprécié aussi bien l'engagement et le professionnalisme des professeurs examinateurs que l'engagement et le professionnalisme du personnel mobilisé par le bureau concours de la DRHAT. À tous, j'adresse le témoignage de ma reconnaissance.

Yves PONCELET

Inspecteur général de l'Éducation nationale
Président du concours en sciences économiques et
sociales de l'ESM

Pour chaque épreuve orale, sont rappelés dans le présent rapport les attendus de l'épreuve tant au regard de l'arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr que de l'instruction n° 1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015 qui fournit de précieuses indications.

Ce bilan est accompagné de conseils pour les candidats futurs et leurs préparateurs ainsi que des exemples de sujets proposés lors de cette session.

1) Épreuve de français

Coefficient 8

Références réglementaires

(Arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr- annexe I)

L'épreuve de français

L'épreuve de français se compose d'un commentaire et d'un entretien.

Le commentaire prend appui sur un ou plusieurs textes contemporains à dimension ou à visée argumentative [œuvre(s) littéraire(s) ou philosophique(s), article(s), essai(s)] pour en proposer une approche problématisée.

L'entretien est un temps de reprise et d'élargissement consacré à une réflexion sur le (ou les) texte(s) étudié(s) lors de la première partie de l'épreuve.

Cette épreuve vise à évaluer l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat, sa capacité à s'interroger et à souligner les points-clés, à appréhender des notions ou des problématiques dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur, à formuler une réflexion personnelle.

Explicitation de l'épreuve

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Le commentaire porte sur un texte d'une longueur moyenne de 20 à 30 lignes, extrait d'une œuvre littéraire [œuvre(s) littéraire(s), article(s), essai(s)] de langue française du 19^e siècle à nos jours. La méthode du commentaire est laissée au choix du candidat (commentaire organisé, lecture analytique, commentaire au fil du texte).

Si l'examineur propose deux textes, il s'agit de textes courts portant sur le même thème.

Le commentaire est une épreuve qui articule analyse et interprétation du texte. La lecture à haute voix, soignée, met en relief les grandes inflexions de l'extrait. Il s'agit pour le candidat, dans son commentaire, de mettre en évidence la logique et la stratégie argumentatives du texte, les moyens d'un art de convaincre et de persuader, les jeux entre l'explicite et l'implicite, les tensions et les ambiguïtés éventuelles du propos.

Le choix de textes à dimension ou visée argumentative tirés de genres divers doit permettre d'aborder les grandes questions sur l'homme et la société.

Au terme du commentaire, le candidat est invité à poursuivre l'épreuve de français sous la forme d'un entretien, ce dernier s'appuie sur le texte et les idées abordées dans la phase précédente. Il prend la forme d'un échange avec l'examineur et constitue un temps de reprise des éléments énoncés lors du commentaire. À ce titre, le candidat est invité à préciser certains points évoqués lors de son exposé et à élargir le champ de sa réflexion.

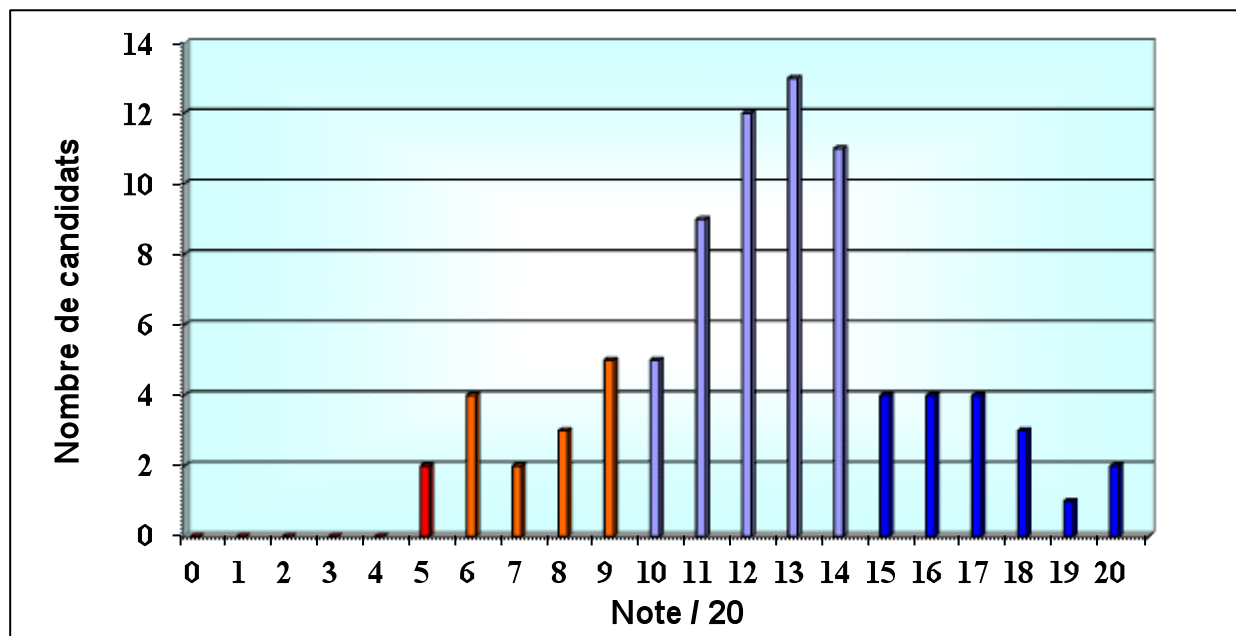
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 84

Note maximale obtenue : 20/20

Note minimale obtenue : 5/20

Moyenne : 12,35 / 20



Rapport de l'examinateur : Madame Sophie PAILLOUX-RIGGI

Nature et déroulement de l'épreuve

La durée de la préparation est de trente minutes. Le candidat dispose d'une photocopie de l'extrait qu'il peut annoter comme il le souhaite. Des dictionnaires des noms communs et des noms propres se trouvent dans la salle de préparation. Nous invitons les candidats à les consulter.

L'épreuve proprement dite, d'une durée de 25 minutes, se déroule en deux temps :

- un exposé autonome d'une quinzaine de minutes

L'introduction situe dans la mesure du possible l'œuvre dans son contexte d'écriture (historique, culturel, biographique), précise le sujet de l'extrait proposé et sa (ou ses) problématique(s) centrale(s).

Le candidat procède ensuite à une lecture à voix haute du texte.

La démarche de commentaire relève du choix du candidat, elle peut être linéaire, en veillant à souligner les articulations majeures de l'extrait, ou bien prendre une forme synthétique et organisée selon différents axes qui permettent de balayer le texte. Le commentaire conduit par ailleurs à convoquer à bon escient, pour éclairer et approfondir le propos, certaines approches littéraires, historiques, philosophiques, sans perdre pour autant de vue la singularité de l'extrait proposé.

La conclusion met, quant à elle, en valeur les enjeux saillants du texte ; elle peut être l'occasion d'un rapprochement rapide et pertinent avec une autre œuvre, qui n'est pas nécessairement littéraire (film, tableau, etc.) ou avec une question de société contemporaine.

- un entretien

L'entretien est d'abord l'occasion de revenir sur certains points de l'exposé (aucune question ne constitue un piège : elle peut inviter à corriger une erreur, à préciser un point obscur, survolé ou oublié, à rectifier une proposition hasardeuse, à approfondir ce qui a déjà été engagé dans l'exposé). Il permet également au candidat d'affiner son approche des enjeux du texte et d'élargir sa réflexion.

Commentaires généraux

Nous invitons à consulter les rapports 2015 et 2016 qui avaient permis de faire le point sur cette épreuve et ses modalités et dont les perspectives et conclusions restent inchangées pour cette session 2017.

Comme l'an passé, l'épreuve semble bien connue des candidats, et plus aucun n'opère de confusion avec les modalités de l'épreuve, telles qu'elles étaient fixées avant la session 2015. Nous ne revenons donc pas sur ces aspects.

La qualité globale des prestations entendues cette année est à saluer, et nous tenons à féliciter les candidates et candidats ainsi que leurs professeurs préparateurs : 42 candidats sur 84 ont obtenu une note supérieure ou égale à 13, note minimale que peut recevoir, en dépit de certaines erreurs ou maladresses, ou encore d'une prestation un peu courte, un exposé solide, juste, bien conduit, suivi d'un entretien témoignant d'un sens de l'écoute, d'une capacité à ouvrir sa réflexion et à dialoguer. D'excellentes notes ont également pu être attribuées avec joie à des prestations remarquables, et parmi elles trois 18, un 19 et deux 20.

Quelques défauts récurrents méritent cependant d'être soulignés afin de guider les candidats futurs dans leur préparation :

- des prestations un peu trop brèves dans de trop nombreux cas, autour de 10 ou 12 minutes, parfois artificiellement prolongées par une conclusion qui s'étire sans raison. Il convient donc de s'entraîner davantage à une bonne gestion du temps ;
- des introductions parfois trop générales, reposant exclusivement sur des données factuelles issues des dictionnaires mis à disposition (il convient certes de les consulter mais il serait mieux encore de savoir utiliser les informations recueillies) ou sur une problématisation souvent « sociétale » qui, d'une part, ne s'articule pas toujours avec le propos exact du texte (effet de plaquage) et qui, d'autre part, méconnaît trop souvent la spécificité littéraire, notamment générique, de l'extrait proposé ;
- des oublis nombreux de lecture à voix haute ;
- des explications qui confondent nécessité d'explicitier et de préciser le propos du texte et simple paraphrase : celle-ci se produit lorsqu'on en reste à une vague reformulation des idées sans tenir compte de la façon dont elles s'expriment ici de façon singulière, dans une écriture, dans un mouvement textuel, sans en peser la force, les paradoxes éventuels, et sans en faire résonner les enjeux et les défis ;
- une dilution du commentaire qui, soit s'éparpille, soit s'enlise dans la redite des mêmes idées : or, ce sont les lignes fortes de l'explication, la capacité de les mettre en valeur, de les préciser, de les déplacer, qui vont donner du poids et de la vie au propos : il est nécessaire d'avoir une lecture (au sens large) dynamique et vivante du texte ;
- une tendance à aplatir sous des commentaires stéréotypés ou timides (ou donnant l'impression que ce texte ennuie) ce qui fait la puissance et parfois l'originalité des extraits proposés. Or, le commentaire est aussi une prise raisonnée de risque, un engagement de la lecture et du propos, et c'est même là l'un des critères de l'évaluation pour cette épreuve ;

- une certaine faiblesse des repères historiques, d'histoire des idées et d'histoire culturelle. Comme les textes sont choisis, selon les indications du programme, dans une période relativement courte (du début du XIX^e siècle à nos jours), le jury est en droit d'attendre que des points essentiels soient connus des candidats (succession des régimes politiques, grands mouvements littéraires et culturels, notamment) ;
- des contresens qui révèlent que l'on n'est pas assez attentif à ce que l'on lit, ou assez exigeant dans son rapport au texte, que l'on ne conçoit pas suffisamment l'exercice de lecture et de commentaire comme un exercice de réflexion et de pensée ;
- lors de l'entretien, des réponses parfois trop longues, répétitives, qui tournent en rond, aux questions posées, alors que ce moment doit être un temps d'échange : il convient en somme de savoir être parfois un peu plus incisif, direct, synthétique et dynamique – ce qui ne signifie nullement répondre sans réfléchir ou en quelques mots ;
- enfin, des confusions lexicales dans la lecture ou dans l'expression du candidat (« barbarisme » et « barbarie », par exemple) qui nuisent à la clarté et à la justesse.

Nous profitons de cette session pour préciser quelques critères majeurs d'évaluation :

- niveau de compréhension du texte (finesse de la compréhension, absence de contre-sens majeur, capacité à affronter le plus ardu, à défaut de le résoudre) ;
- niveau d'analyse du texte (capacité à en restituer le sens, à le déplier et à analyser la façon dont la signification du texte se construit et se déploie dans une écriture, capacité à faire entendre la singularité, la force, la pertinence, voire la complexité ou l'originalité du texte) ;
- niveau d'élaboration de la prestation (organisation rigoureuse et dynamique du propos, propos rythmé, maîtrise du temps, clarté de l'élocution, maîtrise de la langue, élégance dans cette maîtrise) ;
- niveau de réflexion (capacité à développer une pensée cohérente, à dégager et à peser les enjeux d'un texte et à les mettre en résonance) ;
- niveau de connaissances (culturels, littéraires, philosophiques, historiques) ;
- capacité à l'échange.

Commentaires particuliers

Nous renvoyons de nouveau aux rapports 2015 et 2016 qui peuvent fournir de précieuses indications. Nous souhaitons ici attirer l'attention sur quelques points particuliers relevés au fil de cette session.

1) Les candidats ne tiennent pas assez compte de certains éléments évidents : titre de l'œuvre, date de publication (à condition d'être certains qu'il ne s'agisse pas d'une publication posthume – par exemple, *Mémoires d'outre-tombe* – et le dictionnaire peut aider), chapeau introductif parfois proposé, genre, et en tout cas ils en tirent encore moins souvent parti (or quelques questions simples mais fondamentales doivent être posées dès le début de la phase de préparation : qu'est-ce que ce texte que j'ai sous les yeux ? Quand a-t-il été écrit ? Est-il intéressant ou non de se demander pourquoi il a été écrit à ce moment-là d'une histoire, d'une œuvre, d'une pensée, d'une vie etc. ? De quoi « parle »-t-il exactement ? Depuis quelle instance de parole – auteur, narrateur, personnage, etc. ?).

2) Les candidats se réfugient assez souvent dans de grandes catégories, certes rassurantes, mais qui ne sont parfois pas pertinentes, ou qui sont insuffisamment maîtrisées ou encore trop peu connues en profondeur et en nuances pour permettre de lire le texte à partir d'elles : l'absurde, le surréalisme, le romantisme, le réalisme, le totalitarisme, le communisme, le féminisme, le sacré et le religieux, le nihilisme, le stoïcisme, pour n'en relever que quelques-unes parmi ce qui a été entendu.

3) Lorsqu'un texte poétique est proposé, il faut se demander en quoi l'écriture poétique donne un infléchissement particulier au propos, en quoi il est important que la problématique abordée le soit dans une écriture poétique, par une écriture poétique (par exemple dans « La Rose et le Réséda » d'Aragon). Il en va de même lorsqu'il s'agit d'un texte théâtral : dans l'extrait proposé de *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, c'est le théâtre comme drame de la parole qui permet de saisir l'opposition entre Hector et Andromaque. De même encore, ce qu'est un essai, le type d'écriture et de parole qu'il met en jeu, doivent eux aussi être approfondis. L'essai est trop souvent, pour les candidats, synonyme de texte d'idées (comme si les autres textes étaient sans idées...) ou se distingue mal d'un ouvrage à dimension scientifique ou encore, selon les cas, d'un texte journalistique. C'est notamment la situation de l'auteur dans son propos qui est trop peu interrogée, les effets de distance ou d'engagement, la variation de tonalité, etc.

5) Les candidats doivent être davantage sensibles de façon générale à la langue. Ainsi, le choix même du mot dans une écriture attire assez peu leur attention. Or, c'est une question essentielle : pourquoi tel mot et non tel autre (par exemple, le mot « femelle » chez Beauvoir) ? Il convient aussi de lire ce qui est véritablement écrit, et c'est à nouveau l'attention à la langue qui est en jeu (par exemple, « souffrir la faim », ce n'est pas « souffrir de la faim », « débile » dans un texte littéraire n'est pas nécessairement une insulte et pourrait bien avoir un autre sens).

6) Enfin, même si c'est difficile et plus encore un jour de concours, le candidat doit accepter de « décadrer » pour une part sa lecture, de se confronter à du neuf et à de l'inconnu, au lieu de plaquer sur le texte proposé ce qu'il a par ailleurs vu, ce qu'il connaît (on s'en félicite, bien entendu, à condition que les connaissances guident la réflexion et ne s'y substituent pas mécaniquement). Ainsi on ne peut lire « La mort du loup » de Vigny à travers le filtre de sa lecture de « L'albatros » de Baudelaire.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Ils restent inchangés : « Nous invitons les candidats à une fréquentation régulière des textes littéraires, lectures intégrales ou vagabondages à travers des extraits de genres variés. Il convient aussi de mieux asseoir les connaissances historiques, idéologiques et politiques des périodes concernées par le programme pour élaborer des lectures à distance des clichés et des préjugés. Il faut accepter de lire vraiment ce que l'on a sous les yeux. » (*Rapport 2016*).

Sujets de la session 2017

De nouveau, aucune proposition de deux courts extraits à confronter n'a été faite cette année, compte tenu du temps de préparation accordé aux candidats.

Lamartine, *Réponse à Némésis*, 1832
Musset, *La Confession d'un enfant du siècle*, 1836
Balzac, *Z. Marcas*, 1840
Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 1849-1850
Baudelaire, *Curiosités esthétiques*, Salon de 1859
Hugo, *Les Misérables*, 1862
Zola, *Mes Haines*, 1866
Vigny, *Les Destinées*, 1864
Hugo, *L'Année terrible*, 1871
Huysmans, *Là-bas*, 1891
Zola, *Le Docteur Pascal*, 1893
Rodin, *L'art*, 1911
Proust, *Le Temps retrouvé*, 1927
Alain, *Propos de littérature*, 1934

Giraudoux, *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, 1935
Aragon, *La Diane française*, 1944
Sartre, *Les Mains sales*, 1948
Camus, *L'Etat de siège*, 1948
Beauvoir, *Le deuxième Sexe*, II, 1949
Malraux, *Les voix du silence*, 1951
Barthes, *Mythologies*, 1957
Saint-John Perse, *Discours de réception du prix Nobel*, 1960
Giono, *Deux Cavaliers de l'orage*, 1965
Le Clézio, *L'extase matérielle*, 1967
Tournier, *Le Roi des aulnes*, 1970
Blanchot, *L'Amitié*, 1971
Cixous, *La Venue à l'écriture*, 1977
Linhart, *L'établi*, 1978
Duras, *La Vie matérielle*, 1987
Perec, *L'infra-ordinaire*, 1989
Glissant, *Introduction à une poétique du divers*, 1996
Serres, *Récits d'humanisme*, 2006
Lévi-Strauss, *Nous sommes tous des cannibales*, 2013

2) Épreuve de mathématiques

Coefficient 6

Références réglementaires

(Arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr)

L'épreuve de mathématiques

L'épreuve de mathématiques consiste en une interrogation portant sur le programme des classes préparatoires de première et de seconde année, voie économique.

Explication de l'épreuve

L'épreuve consiste en une interrogation sur le programme des classes préparatoires aux grandes écoles de commerce de la filière ECE, première et deuxième année. Conformément à ce programme, l'épreuve peut inclure des questions d'algorithmique en utilisant le langage Scilab.

Le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes et d'un temps de passage de 25 minutes, ledit passage se déroulant au tableau.

Pour cette épreuve, les matériels suivants sont mis à disposition des candidats :

- un matériel informatique pour le temps de préparation, ainsi que pendant l'interrogation, équipé de logiciels libres appropriés, notamment « GéoGebra » et « Scilab » ;
- une calculatrice.

Une clé USB est disponible pour que le candidat puisse transporter ses programmes d'une salle à l'autre.

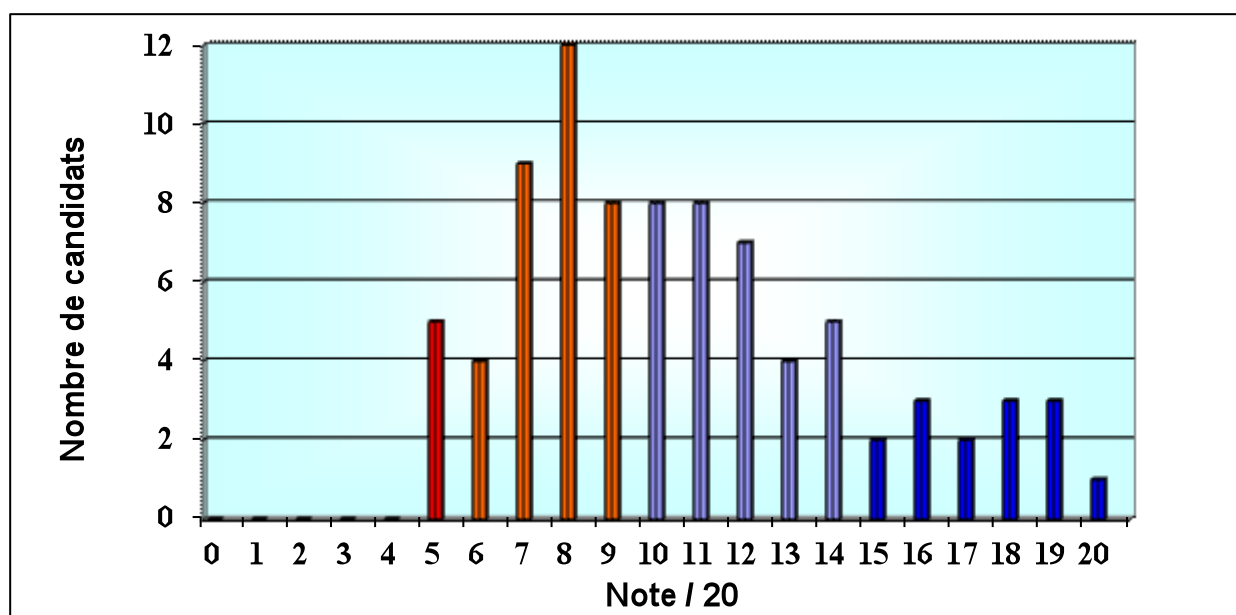
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : **84**

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 5 / 20

Moyenne : 10,67 / 20



Rapport de l'examineur : Monsieur Stéphane CAPDEVIELLE

Commentaires généraux

Les candidats se sont, dans l'ensemble, préparés à cette épreuve avec sérieux.

Cette année, ils ont mieux utilisé le tableau, n'hésitant pas à s'en servir pour exposer des résultats ou prendre des notes lors de questions non préparées. Beaucoup de candidats ont fait l'effort de fournir des explications verbales pendant leur prestation. En effet, il s'agit bien là d'une épreuve orale, pendant laquelle les qualités mathématiques du candidat sont évaluées au même titre que sa capacité à restituer un raisonnement.

Cependant, des confusions entre les différentes notions étudiées ont été fréquentes (par exemple, entre un événement et sa probabilité, ou bien entre un vecteur et un espace vectoriel, ou encore entre une matrice et un endomorphisme). Oralement, cela a donné lieu à des phrases confuses voire incompréhensibles, parfois corrigées lors du passage à l'écrit.

Commentaires particuliers

- **Cours** : les sujets comportaient tous une question de cours, sous la forme d'une définition, d'une propriété ou d'un théorème à énoncer, et/ou d'une application directe de celui-ci. Ces applications directes ont souvent été bien traitées, mais cela n'est pas le cas des résultats du cours, fréquemment énoncés sans leurs hypothèses, ou sans aucun contexte. Le jury rappelle l'importance de connaître le cours avec précision avant de pouvoir attaquer des problèmes plus difficiles ;
- **Algèbre** : les méthodes calculatoires (inversion d'une matrice par la méthode du pivot de Gauss, par exemple) sont connues, mais rares sont les candidats ayant pris du recul sur cette partie. Très peu d'entre eux ont été capables de définir les notions fondamentales du cours (noyau, espace image, valeur propre, sous-espace propre, matrice inversible, matrice diagonalisable...). De même, peu de candidats ont pensé à utiliser des résultats classiques comme le théorème du rang, ou le fait qu'une matrice carrée est inversible si et seulement si 0 n'en est pas valeur propre ;
- **Analyse** : le cours d'analyse semble mieux connu. La majorité des candidats savent utiliser les techniques usuelles, même si des erreurs de calcul subsistent. Cependant, les théorèmes généraux servant à étudier la convergence d'une série ou d'une intégrale par comparaison mériteraient d'être retravaillés : peu de candidats les utilisent correctement et ces théorèmes se sont vus appliquer à des séries dont les termes ne sont pas de signe constant, par exemple ;
- **Probabilités** : les énoncés mettant en place des expériences aléatoires ont souvent été bien compris. Les lois usuelles ont la plupart du temps été reconnues. Cependant, les candidats ont parfois éprouvé des difficultés à expliciter ou à manipuler des événements, notamment à l'aide d'unions ou d'intersections. Les exercices faisant appel à des couples de variables aléatoires ont aussi posé problème à un certain nombre de candidats : par exemple, très peu d'entre eux ont pensé à utiliser la bilinéarité de la covariance ;
- **Scilab** : de nombreux sujets ont fait intervenir des questions d'algorithmique. Certains proposaient des programmes à compléter, d'autres demandaient au candidat d'en écrire un de toute pièce ou d'interpréter des résultats fournis. Les candidats ayant essayé de traiter ces questions ont été plus nombreux cette année, et les interprétations des programmes fournis ont été globalement cohérentes. Néanmoins, lors de l'écriture de programmes, des erreurs de logique sont apparues : variables non définies, boucles infinies, conditions de

sortie d'une boucle incohérentes... Le jury rappelle aussi qu'un candidat qui propose un programme cohérent n'est pas pénalisé par ses éventuelles erreurs de syntaxe.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Cette épreuve s'est bien déroulée et a permis un bon classement des candidats. Ceux-ci ont été très courtois et semblent avoir tenu compte des conseils fournis lors des sessions précédentes. Voici quelques conseils aux futurs candidats :

- il est indispensable de connaître son cours de façon précise : les définitions et résultats de celui-ci doivent pouvoir être énoncés correctement, avec leurs hypothèses ;
- pendant leurs années de préparation, il est important que les candidats fassent l'effort d'expliquer verbalement leurs raisonnements, en prenant soin d'associer les bons termes aux bonnes notions. Ceci pourrait par exemple être fait pendant les khôlles, ou lors de discussions entre étudiants et enseignants ;
- la réactivité, la capacité à analyser un sujet et à proposer des pistes de résolution sont des qualités importantes et largement valorisées (même si lesdites pistes n'aboutissent pas forcément) ;
- il faut savoir se remettre en question lors de l'oral : certains candidats ont ainsi commis des erreurs parfois grossières et les ont maintenues même après que l'examineur eut posé des questions ou fait étudier un contre-exemple : ces candidats ont été pénalisés. À l'inverse, d'autres ont ouvert une discussion constructive et ont su utiliser les remarques de l'examineur pour se corriger, montrant ainsi une bonne réactivité. Cette capacité de remise en question est une qualité importante qui peut être valorisée ;
- l'ordinateur en salle de préparation est à disposition de tous les candidats. Il pourrait être intéressant, même lorsque l'énoncé ne comporte pas de question d'algorithmique, de savoir utiliser Scilab pour vérifier des produits matriciels, tracer une courbe afin de valider un tableau de variation, ou pour émettre une conjecture à propos de la convergence d'une suite. Ce type de démarche ne constitue certes pas une preuve, mais montre un recul appréciable de la part d'un candidat ;
- le tableau est également à disposition des candidats : il ne faut pas hésiter à s'en servir, que ce soit pour prendre des notes lors de questions non préparées ou pour éviter d'expliquer oralement un raisonnement long et technique, alors que l'écrire serait beaucoup plus simple et compréhensible.

Exemples de sujets donnés

Exemple 1

Exercice 1 : La matrice $A = \begin{pmatrix} 1 & 2 & 3 \\ 0 & 4 & 5 \\ 0 & 0 & 6 \end{pmatrix}$ est-elle diagonalisable ? Si oui, trouver une matrice P inversible et une matrice D diagonale telle que $A = PDP^{-1}$.

Exercice 2 : Dans cet exercice, on cherche à estimer numériquement l'intégrale

$$I = \int_0^1 \frac{u}{1+u^3} du$$

1. Justifier que I est bien définie.
2. Soit U une variable aléatoire de loi uniforme sur $[0,1]$. On pose $Y = \frac{U}{1+U^3}$. Montrer que Y possède une espérance et que celle-ci vaut I .

3. On souhaite maintenant estimer l'espérance de Y . Pour ce faire, on considère un n -échantillon (Y_1, Y_2, \dots, Y_n) de Y et l'estimateur

$$\bar{Y}_n = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n Y_i$$

Proposer un programme Scilab permettant de calculer une approximation de I grâce à \bar{Y}_n , n étant entré par l'utilisateur.

4. Prouver que Y admet une variance et que $V(Y) \leq 1$.
5. Montrer que, pour tout $\epsilon > 0$, on a

$$P(|\bar{Y}_n - I| \geq \epsilon) \leq \frac{1}{n\epsilon^2}$$

6. Déterminer un entier n tel que l'écart entre \bar{Y}_n et I ait au moins 95% de chances d'être inférieur à 10^{-3} .

Exemple 2

Exercice 1 : Soit X une variable aléatoire suivant une loi géométrique de paramètre $\frac{1}{2}$. X a-t-elle plus de chances d'être paire ou d'être impaire ?

Exercice 2 : Pour tout $n \in \mathbb{N}^*$, on considère la fonction

$$f_n : [0,1] \rightarrow \mathbb{R}$$

$$x \mapsto 1 - 2x^3 + \frac{2}{n}x(x-1)$$

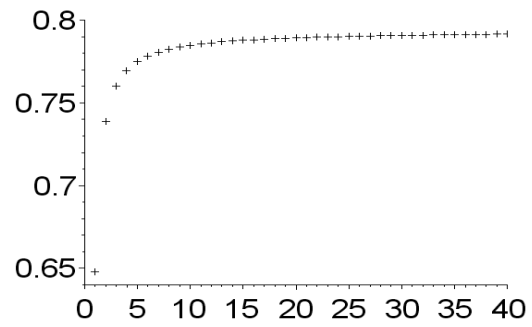
1. Montrer que, pour tout $n \in \mathbb{N}^*$, la fonction f_n s'annule en un unique point de $[0,1]$. Dans la suite, on notera u_n le réel de $[0,1]$ tel que $f_n(u_n) = 0$.
2. En Scilab, écrire une fonction d'entête $y = u(n)$ donnant une approximation de u_n obtenue par la méthode de dichotomie avec une marge d'erreur de 10^{-6} . On pourra s'inspirer du programme suivant :

```
function y=f(x,n)
    y=1-2*x^3+2/n*x*(x-1)
endfunction

function y = u(n)
    a = 0
    b = 1
    while ...
        if f(a,n)*f((a+b)/2,n) <= 0 then
            ...
        else ...
        end ...
    end
    y=a
endfunction
```

3. A la suite de ces fonctions, nous avons lancé le programme suivant et obtenu le graphique ci-contre. Que peut-on conjecturer à propos de la convergence de la suite u ?


```
nmax=40
L = []
for n=1:nmax
    L=[L,u(n)]
end
plot2d(1:nmax, L)
```



4. Montrer que u est monotone et déterminer son sens de variation. On pourra étudier le signe de $f_{n+1}(u_n)$ pour tout $n \in \mathbb{N}^*$.
5. Montrer que u converge et déterminer sa limite.

3) Épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain

Coefficient 12

Références réglementaires

(Arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr)

L'épreuve d'économie, sociologie et histoire

L'épreuve d'économie, sociologie et histoire consiste à :

- exposer oralement la réponse à une question tirée au sort et portant sur l'un des thèmes inscrits au programme des classes préparatoires de première et de seconde année, voie économique ;
- puis, dans le cadre d'un entretien, répondre aux questions de l'examineur portant sur l'exposé ou sur l'acquisition d'instruments d'analyse et de certaines clés indispensables à la compréhension du monde contemporain.

Explication de l'épreuve

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve d'économie, sociologie, histoire :

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer la maîtrise par les candidats des principaux concepts, mécanismes et modèles de l'analyse économique, des éléments de base, méthodes et démarches de la sociologie, ainsi que leur capacité à mobiliser et mettre en perspective de façon pertinente les principaux phénomènes économiques et sociaux depuis le début du 19^e siècle.

Les candidats doivent être capables d'expliquer les faits économiques et sociaux par l'analyse ou éclairer l'analyse par les faits ainsi que de mener une réflexion approfondie sur des questions du monde contemporain.

L'épreuve consiste ainsi dans un premier temps en un exposé oral d'une dizaine de minutes, de la réponse à une question tirée au sort et portant sur l'un des thèmes inscrits au programme des deux années de classes préparatoires de sciences économiques et sociales (SES), voie économique.

Dans un second temps, le candidat est invité à répondre dans le cadre d'un entretien aux questions de l'examineur portant sur l'exposé ou sur l'acquisition d'instruments d'analyse et de certaines clés indispensables à la compréhension du monde contemporain.

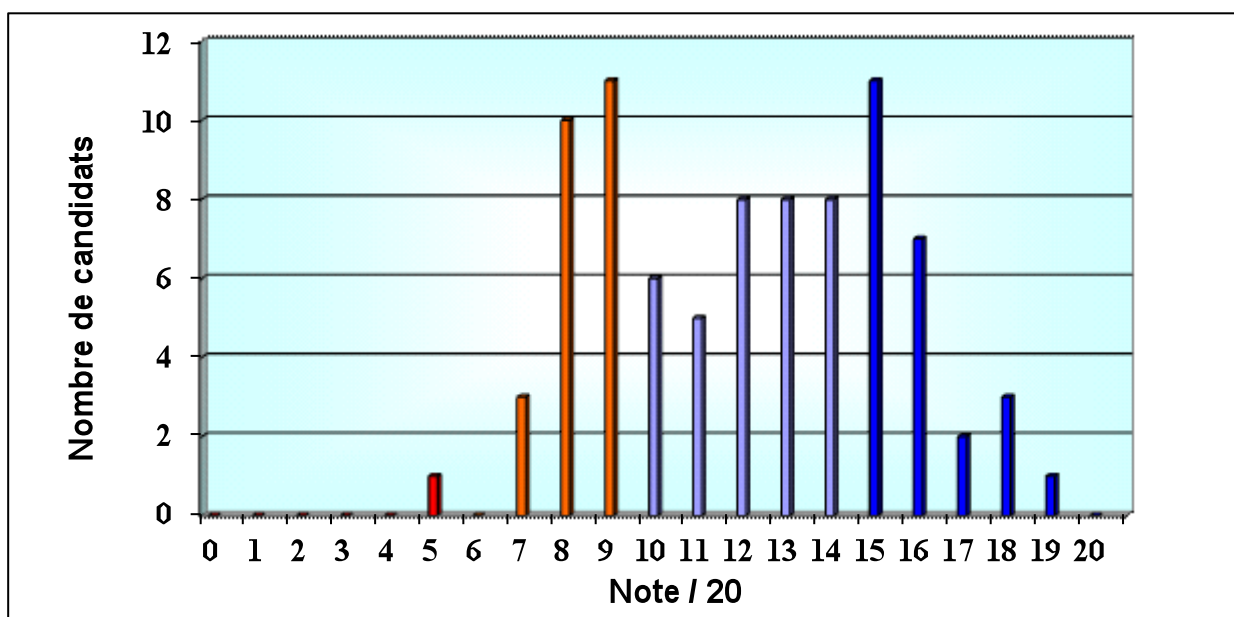
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : **84**

Note maximale obtenue : 19 / 20

Note minimale obtenue : 5 / 20

Moyenne : 12,09 / 20



Rapport de l'examineur : Monsieur Sylvain MORIN

Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve d'Économie, sociologie et histoire du monde contemporain consiste à proposer oralement (après un temps de préparation de trente minutes), pendant une dizaine de minutes (maximum quinze), une démonstration construite portant sur un sujet conçu dans le cadre du programme officiel d'ESH, ce dernier étant articulé en quatre modules : « *Les fondements de l'économie et de la sociologie* », « *Croissance et développement du XIX^e siècle à nos jours* », « *La mondialisation économique et financière* », « *Déséquilibres, régulation et action publique* ». On rappellera que ces modules sont eux-mêmes structurés en différents items. Les sujets proposés aux candidats portent donc sur **l'ensemble du programme d'ESH des deux années de classe préparatoire ECE.**

Lors de l'entretien suivant l'exposé du candidat, différentes questions sont posées portant sur certains aspects de l'argumentation proposée et sur d'autres éléments du programme d'ESH.

Commentaires généraux

Les résultats de cette épreuve d'ESH sont dans l'ensemble satisfaisants et en progrès par rapport aux années précédentes. Ils traduisent une préparation de qualité de la plupart des candidats. Les notes s'échelonnent de 5 à 19 (écart type de 3,22 et moyenne de 12,09) et un quart des candidats a obtenu une note supérieure ou égale à 15, reflétant une maîtrise très satisfaisante du programme. **Les candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 10 sont nettement moins nombreux que l'année précédente** mais une telle note correspond à une prestation bien en deçà des attentes du jury, notamment en termes de connaissances et de rigueur dans la maîtrise de ces dernières. Cette hétérogénéité des résultats traduit finalement un degré de maîtrise inégal des éléments du programme d'ESH mais également des capacités d'analyse du sujet ou encore de **problématisation** de ce dernier très différentes selon les candidats. On rappellera donc ce qui avait été déjà avancé lors des précédents rapports de jury, à savoir la nécessité **d'être constamment en mesure d'expliquer les arguments théoriques avancés**, savoir-faire se préparant sur les deux années de classe préparatoire.

La mobilisation sous forme de liste (parfois exhaustive) d'un nombre conséquent d'auteurs ou de références théoriques dans le cadre de l'exposé ne saurait faire illusion et dissimuler **l'absence d'une réelle problématique** ou encore celle d'une mise en perspective historique suffisante des enjeux du sujet. **Les candidats ne doivent pas « réciter » une fiche de cours apprise mécaniquement** mais se questionner sur les manières dont leurs différentes connaissances en ESH leur permettront de proposer une réponse argumentée, cohérente et solide à une problématisation sérieuse réalisée grâce à une analyse fine des enjeux du sujet.

Commentaires particuliers

Il convient ici de rappeler certains éléments essentiels à la réussite de l'épreuve d'ESH. Ainsi, la définition des termes clés du sujet mérite d'être proposée **dès l'introduction** afin d'éviter une discussion imprécise et manquant de rigueur théorique.

De même, la mise en perspective historique du sujet est encore absente ou simplement esquissée chez de nombreux candidats, ce qui peut ramener le traitement du sujet à une dimension uniquement contemporaine sans prise en considération de l'histoire économique et sociale. Dès lors, une analyse fine des principaux enjeux du sujet devra nécessairement proposer ces deux axes (définition des termes, mise en perspective historique) dans l'introduction, aboutissant ainsi à une **problématique réfléchie** qui ne soit pas uniquement descriptive. On rappellera également **qu'un sujet libellé sous forme interrogative ne peut dispenser d'un véritable travail de problématisation.**

Les candidats réalisent, avec plus ou moins de réussite, des efforts visibles concernant l'élaboration d'un plan détaillé afin de structurer leur argumentation, elle-même illustrée historiquement de manière précise. Cependant, certains candidats ne respectent pas leur problématique initiale annoncée et rapidement « choisissent » de réciter de manière mécanique leurs fiches de révisions sur tel ou tel thème du programme d'ESH, ce qui, nous l'avons évoqué précédemment, n'est pas acceptable en termes de compétences après deux années d'ESH.

La conclusion ne doit pas être une simple reprise des différents axes de démonstration mais doit proposer des éléments de réponse précis à la problématique élaborée en introduction et éventuellement envisager une ouverture sur des questionnements en lien direct avec le sujet.

Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent pour le besoin de leur argumentation, mobiliser le tableau à leur disposition et réaliser schémas ou courbes, **à condition de préciser systématiquement les axes et de nommer les courbes proposées**, ce que trop peu candidats proposent d'emblée, démontrant ainsi une absence véritable de compréhension des mécanismes et relations exposés.

Enfin, on rappellera que certaines erreurs ou confusions ne sont pas acceptables dans des exposés de candidats ayant suivi, au minimum, deux années d'enseignement d'ESH. Ainsi, certains candidats continuent de confondre « Etat-providence » et « justice sociale », ou ne sont pas en mesure de réaliser une analyse sérieuse des distinctions entre « Union européenne » et « zone euro ». **Des progrès ont par contre été notés dans l'appréhension historique large nécessaire à l'analyse de nombreux sujets, appréhension répondant ainsi aux exigences du programme d'ESH.** La maîtrise des éléments saillants des différentes mondialisations est encore perfectible pour de nombreux candidats au même titre que la présentation des modèles théoriques et des hypothèses de ces derniers. De sérieux progrès ont été constatés dans la maîtrise des éléments concernant **l'histoire de la pensée économique (depuis le XVI^e siècle) et sociologique (depuis le XIX^e siècle)**, éléments constituant une composante à part entière du programme d'ESH et considérés comme maîtrisés par le jury.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

L'épreuve d'ESH du concours de l'ESM est une **épreuve de réflexion adossée à une maîtrise des éléments du programme des deux années de classe préparatoire ECE**. À cet égard, on continue de conseiller aux candidats d'adopter un rythme de travail régulier sur les deux années de classe préparatoire en cherchant constamment à **comprendre** précisément les analyses théoriques convoquées et les mises en perspective historiques proposées. Un travail de mise en relation des différents items du programme peut également permettre de s'assurer d'une compréhension globale des enjeux au travers de la réalisation de problématiques transversales. Toute tentative de révisions intensives en fin de deuxième année ne peut malheureusement se solder que par une maîtrise insatisfaisante et sans mise en perspective historique solide des éléments du programme. Dès lors, la préparation très sérieuse de certains candidats et les excellentes notes pouvant être obtenues lors de cette épreuve, invitent à rappeler la nécessaire maîtrise méthodologique de l'analyse de sujets, la rigueur et la précision dans la présentation des théories convoquées ou encore celles des périodes historiques mobilisées.

On rappellera enfin que le suivi régulier de l'actualité économique et sociale est nécessaire à la réussite de l'épreuve, en associant de manière systématique, mise en perspective historique et problématiques contemporaines.

Le jury souligne enfin l'extrême courtoisie des candidats et leur comportement exemplaire.

Exemples de sujets

Quelle efficacité pour les politiques de l'emploi ?

Les crises financières peuvent-elles être évitées ?

L'objectif de l'entreprise se réduit-il à la maximisation du profit ?

Les économistes classiques face à la pauvreté au XIX^e siècle.

Faut-il organiser le commerce au niveau mondial ?

La croissance économique est-elle limitée ?

4) Épreuve d'économie approfondie

Coefficient 6

Références réglementaires

(Arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr)

L'épreuve d'économie approfondie

L'épreuve d'économie consiste en une interrogation permettant la vérification de l'assimilation par les candidats des fondements de l'analyse économique.

Elle peut comporter de courts exercices pratiques. Elle porte sur le programme des classes préparatoires de première ou de seconde année, voie économique.

Explication de l'épreuve

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve d'économie approfondie :

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer la maîtrise par les candidats des modes de raisonnement et des concepts microéconomiques et macroéconomiques ainsi que des principes essentiels de la comptabilité nationale.

Au-delà de la résolution technique des exercices, les candidats doivent être capables d'expliquer de façon rigoureuse les raisonnements et concepts mobilisés.

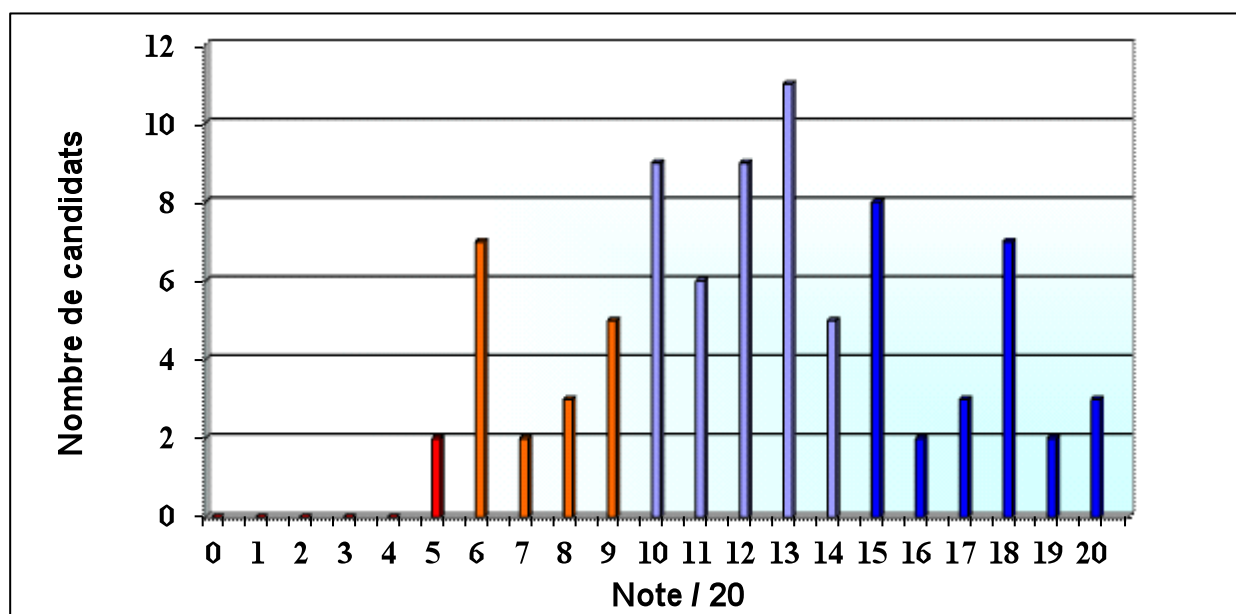
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : **84**

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 05 / 20

Moyenne : 12,36 / 20



Rapport de l'examinateur : Monsieur Xavier ENSELME

Nature et déroulement de l'épreuve

L'épreuve d'Économie approfondie consiste en une interrogation permettant de vérifier que les candidats maîtrisent les rudiments de la microéconomie et de la macroéconomie, tels qu'ils sont prévus dans les programmes d'Économie approfondie en première et deuxième année de CPGE voie économique. On attend des candidats qu'ils maîtrisent les définitions, les concepts et les modèles essentiels de l'analyse économique. L'épreuve ne se résume pas en une résolution technique d'exercices car les candidats doivent savoir expliciter les raisonnements, démontrer les théorèmes qu'ils mobilisent et apprécier la portée de leurs résultats. Le recours aux outils mathématiques est fréquent mais ne constitue jamais une fin en soi.

Les candidats disposent de 30 minutes de préparation. Le temps de restitution (25 minutes) est consacré à la présentation par le candidat de sa démarche et des résultats obtenus. Chaque sujet comporte toujours deux parties :

- un exercice impliquant une résolution numérique ;
- une question théorique demandant la réalisation d'un graphique ou bien l'explicitation d'un graphique proposé dans l'énoncé. Le support de cette partie peut être un court texte issu de la presse économique ou d'un essai non technique.

Les candidats doivent systématiquement définir les termes économiques mobilisés et s'attendre à présenter les hypothèses des modèles qui leur servent à résoudre des problèmes relatifs à l'équilibre macroéconomique ou à la décision des agents. Systématiquement, les sujets comprennent une partie de microéconomie et une partie de macroéconomie (ou comptabilité nationale).

S'agissant d'un oral, il est demandé au candidat de réagir aux questions posées qui ont pour objectif de lui faire préciser une notion ou d'indiquer une résolution pertinente de l'exercice proposé (quand la solution proposée est fautive). Comme il s'agit moins d'une habileté mathématique que d'un raisonnement économique, l'évaluation porte plus sur la cohérence du raisonnement que sur les applications numériques (éventuellement, il n'est pas inutile de reconnaître que le résultat auquel on aboutit est incohérent : l'examinateur aide à trouver la solution).

Commentaires généraux

Avant tout, le raisonnement économique repose sur trois exigences fondamentales que l'on illustrera à l'aide des erreurs les plus fréquentes.

- Pour comprendre les énoncés et être capable de répondre aux questions, il faut s'appuyer sur un vocabulaire économique précis. À cet égard, on peut être surpris que de nombreux candidats hésitent sur le sens des termes suivants : réel/nominal, fonction de demande d'un bien, fonction de production, rendement factoriel/rendement d'échelle, équilibre de Nash, équilibre pareto-optimal, effet de richesse, demande globale ou agrégée, accélérateur, anticipation, variable/paramètre, endogène/exogène, évolution en volume / en valeur, encaisses réelles. Il en résulte, au mieux, un flou dans l'argumentation et surtout beaucoup de questions qui prennent du temps sur l'exposé de résultats fragiles.

- La capacité à démontrer des théorèmes simples ou des règles permettant de résoudre les exercices. À défaut d'une démonstration formelle, le candidat doit pouvoir expliquer pourquoi, à l'équilibre, $TMS = \text{rapport des prix}$ en illustrant ses affirmations par un graphique. De même, en comprenant pourquoi $Y = C+I+G$ sur le marché des biens et services et à l'équilibre, on évitera de s'appuyer sur des « formules » aussi souvent répétées qu'incomprises qui conduisent à des erreurs systématiques (ainsi T n'est pas une opération sur biens et services et ne doit pas apparaître à la suite des termes de l'égalité citée). Concernant la fonction de Cobb-Douglas, une question portant sur les rendements d'échelle ne peut être évacuée en faisant remarquer que la somme des exposants en donne la nature.
- Enfin, le jury attend une cohérence dans la démonstration à partir d'hypothèses explicitées. Par exemple, la représentation de OA a donné lieu à de multiples variantes : verticale, croissante, horizontale, coudée, de long et de court terme. Il n'y a pas d'attendu impératif mais le candidat doit tracer une courbe cohérente avec sa démonstration (qui peut être keynésienne, néoclassique ou de la synthèse à condition de l'assumer). Par ailleurs, le choix de l'inclinaison de BP doit correspondre aux hypothèses formulées préalablement quant à la mobilité des capitaux.

Ces attentes primordiales respectées, les meilleures notes ont été attribuées à des candidats disposant de deux qualités supplémentaires :

- la connaissance des enjeux économiques et des ordres de grandeur des grandes économies de l'OCDE qui permet de comprendre l'intérêt d'une modélisation qui ne se limite pas à vérifier la capacité à dériver des fonctions de deux variables (bien que la connaissance de la dérivation des fonctions puissance puisse aider...). L'économie approfondie aide à saisir les enjeux des politiques sectorielles ; ainsi des sujets ont porté sur la politique du logement, l'effet de l'irruption des plateformes de réservation sur le marché de la mobilité. De nombreuses politiques conjoncturelles peuvent aussi être illustrées à l'aide des modèles macroéconomiques au programme, de la déflation des années 30 et les politiques de la demande jusqu'à la grande récession et les politiques de détente quantitative menées par les banques centrales ;
- la capacité à suggérer une mise en perspective (par exemple en expliquant comment passer d'une représentation OA/DA à IS/LM) et à prolonger l'exercice par un questionnement méthodologique (en interrogeant le statut des variables du modèle, par exemple).

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats interrogés remplissent de mieux en mieux les exigences de l'épreuve, comme en témoigne l'évolution de la moyenne au cours des trois dernières sessions. Il est donc possible de progresser en ne perdant pas de vue que les acquis de l'Économie approfondie sont essentiels pour maîtriser les mécanismes mobilisés en cours d'Économie, sociologie et histoire. Un apprentissage combiné et régulier des savoirs présents dans les deux disciplines ne peut manquer de donner lieu à une prestation de qualité. Les exercices et questions théoriques posées en Économie approfondie ont été conçus pour valoriser cette acquisition méthodique et récompenser une compréhension personnelle plus qu'une récitation.

Quelques exemples de sujet

En mobilisant quelques exemples de sujets posés, on voudrait illustrer le socle d'attendus.

A. Formaliser un raisonnement économique et préciser les termes de l'analyse économique

Exemple 1 : les turbulences économiques et les politiques publiques.

« Ce qui a sauvé les États-Unis d'une nouvelle grande dépression en 2009 n'a été ni la résilience intrinsèque de l'économie privée, ni la reprise du secteur bancaire, pas le plan de stimulation non plus, même s'il est clair qu'il a aidé. Le facteur essentiel a été l'héritage du Big government, de l'Etat social fort qui avait été créé pour combattre la grande dépression et compléter le travail du New Deal. Grâce à ses programmes - la Social Security, Medicare, Medicaid, l'assurance-chômage [...] -, la perte de revenu privé a été transférée des ménages, pour lesquels elle était ingérable, à l'Etat, qui pouvait l'absorber ».

James K. Galbraith, *La Grande Crise. Comment en sortir autrement*, Le Seuil, 2015, p. 255.

a | Pour les analyses libérales, quelle est la condition pour que le secteur privé soit résilient ?

b | A quel type de politique économique fait référence l'expression de « plan de stimulation » ? Quels sont les mécanismes qui pourraient expliquer le succès de ce type de politique économique ?

c | Comment l'auteur apprécie-t-il l'incidence des politiques discrétionnaires et des stabilisateurs automatiques ?

Termes économiques qui doivent être définis et introduits dans l'exposé : flexibilité des prix, ajustement par les prix, multiplicateur keynésien, politique de demande, politique discrétionnaire/politique de règles, stabilisateurs automatiques.

Exemple 2 : le contrôle des loyers

« [...] selon l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap), 30 % des nouveaux emménagés à Paris en 2015 ont bénéficié d'une baisse de loyer, une proportion inédite qui n'atteignait que 20 % en 2014 et seulement 7 % en 2013. Instauré pour réduire les abus de certains propriétaires, l'encadrement des loyers était la mesure phare de la loi Alur du 24 mars 2014.

Sachant que le logement est un bien de première nécessité, les locataires sont prêts à y consacrer une part très importante de leurs revenus. Faut-il alors laisser se développer des pratiques fixant des loyers indécents, avec des conséquences sociales et économiques potentiellement néfastes, au seul titre du respect d'une loi du marché impitoyable qui accroît les rendements à court terme quand les déséquilibres le permettent ?

Les tenants d'une ligne plus libérale expliquent certes que ce n'est pas par un excès de régulation que l'on fait baisser les prix ou les loyers, mais par un accroissement significatif de l'offre de logements... mais pour Paris intramuros, cet argument reste très limité, car la capitale française est la grande ville occidentale la plus dense au monde. »

M. Thépot, « L'encadrement des loyers fonctionne, et ce n'est pas surprenant », *La Tribune*, 01/08/2016.

a | A l'aide d'un graphique représentant l'offre et la demande de logement locatif, illustrez les effets de l'encadrement des loyers. Vous supposerez que l'offre est fixe à court terme.

b | Expliquez le terme souligné.

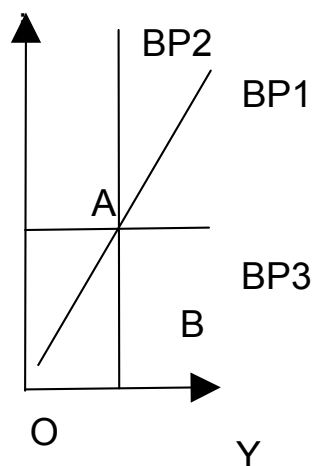
c | Quels sont les effets de distorsion produits par le contrôle des loyers ?

Termes économiques qui doivent être définis : pénurie, rationnement par les quantités, fonction d'offre, déplacement de la courbe d'offre, surplus du producteur, court terme/long terme
Le graphique à réaliser doit tenir compte du caractère fixe de l'offre.

B. Expliquer un graphique illustrant un équilibre macroéconomique ou l'incidence d'une politique économique.

Exemple 3: L'équilibre macroéconomique en économie ouverte

Le graphique suivant illustre la courbe BP dans le plan (Y,i).



- Que représente la courbe BP dans le modèle IS-LM-BP ?
- On s'intéresse à la courbe BP1. A quelle situation économique correspond le point A ? Pourquoi n'est-elle pas stable ?
- Même question pour B.
- A quelles conditions BP peut être verticale (BP2) ou horizontale (BP3) ? Quelle forme de BP vous paraît la plus plausible pour les pays de l'OCDE ?

Explications attendues : composantes de la BP, condition d'équilibre de la BP, soit

$$BP(Y, e, i) = BTC(e, Y) + BK(e, i) = 0$$

et lien avec les taux d'intérêt et le revenu national, inclinaison de BP selon le degré d'ouverture des marchés de capitaux, déséquilibres et rétablissement de l'équilibre.

C. Résoudre un exercice en référence à l'analyse économique ou à un modèle.

Les sujets portent sur la décision des agents (maximisation, stratégie dans un jeu non coopératif) ou la description d'une économie confrontée à des chocs de court terme.

Exemple 4 : la fonction de production et le sentier d'expansion de l'entreprise

Une firme a pour fonction de production

$$Y = f(K, L) = K^{0,25} L^{0,75}$$

- Définir le concept de fonction de production.
- Montrer que cette fonction de production admet des rendements d'échelle constants et interpréter le résultat.
- Quelle est la nature des rendements factoriels ?
- On donne $p_K = 5$, $p_L = 10$ et $R = 100$, où p_K est le prix du facteur capital, p_L le prix du facteur travail et R le budget de la firme. Déterminer l'équation du sentier d'expansion de l'entreprise.

Modèle : maximisation sous contrainte en univers de concurrence pure et parfaite, le producteur

dans l'analyse néoclassique standard. Le candidat doit expliciter le programme du producteur et le résoudre :

$$\text{MAX } Y = f(K,L) = K^{0,25}L^{0,75}$$

sous contrainte $R = 5p_K + 10p_L$

La méthode du lagrangien n'est pas indispensable et le candidat peut expliquer pourquoi, à l'équilibre, le TMST est égal au rapport des prix en s'appuyant sur une représentation graphique de l'équilibre du producteur.

Exemple 5 : l'équilibre macroéconomique

Soit une économie fermée représentée par les équations suivantes :

$$C = 0,75Y + 50$$

$$I = 400$$

$$G = 200$$

- a | Déterminer le revenu national d'équilibre de cette économie.
- b | Le revenu national de plein emploi vaut 3000 unités monétaires. A quel problème cette économie est-elle confrontée ?
- c | De combien les dépenses publiques doivent-elles augmenter afin que l'équilibre macroéconomique coïncide avec le plein emploi ?
- d | Illustrer à l'aide d'un graphique les réponses précédentes.

Modèle : modèle revenu-dépense permettant de déterminer un équilibre de sous-emploi, écart de production (*output gap*), expression du multiplicateur.

Autres exemples : (1) Connaissant une fonction de demande, déterminer les élasticité prix, revenu et croisée d'un bien. Déduire du résultat la nature de ce bien. (2) Effet d'éviction illustré par le modèle IS-LM.

D. Définir des agrégats afin de comprendre un document statistique issu de la comptabilité nationale.

Exemple 6 : Emplois-ressources

Données INSEE pour l'année 2016

	Milliards d'euros	Evolution en volume aux prix de 2015 (%)	Evolution des prix (%)	Evolution en valeur (%)
PIB	2228,9	1,2	0,4	1,2
Importations	695,6	4,2	-2,4	1,7
Total des emplois finals	2924,4	1,9	-0,3	1,6
Consommation des ménages	1576,5	2,1	-0,1	2,0
Consommation des administrations publiques	183,1	0,7	0,2	0,8
FBCF	489,4	2,8	0,5	0,4

Variations de stocks	23,3	-0,2	//	//
Exportations	652,2	1,8	-1,7	0,2

Source: *INSEE Première*, n° 1650, 30/05/2017.

- a | Définir : évolution en volume / en valeur.
- b | Où se trouvent, dans le tableau ci-dessus, les ressources ?
- c | Que représente la FBCF ?
- d | Comment expliquer une variation de stocks positive ?
- e | Quel est le solde de la balance des transactions courantes ?

Remarque générale valant pour les épreuves de langue vivante* de la session 2018

Le candidat dispose de quinze minutes – durée souhaitable – à vingt minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée.

Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant quinze minutes ou s'il n'a, de manière nette, pas fini au bout de vingt minutes, sa note s'en ressentira forcément.

Cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est comprise entre dix minutes – durée souhaitable – et cinq minutes.

La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25 minutes.

* Première et deuxième langues vivantes uniquement.

5) Épreuve d'anglais

Coefficient 6

Références réglementaires

(Arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr)

Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel), suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Explicitation de l'épreuve

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve d'anglais

Le support de l'épreuve remis au candidat peut être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 700 et 1 000 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique anglophone ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

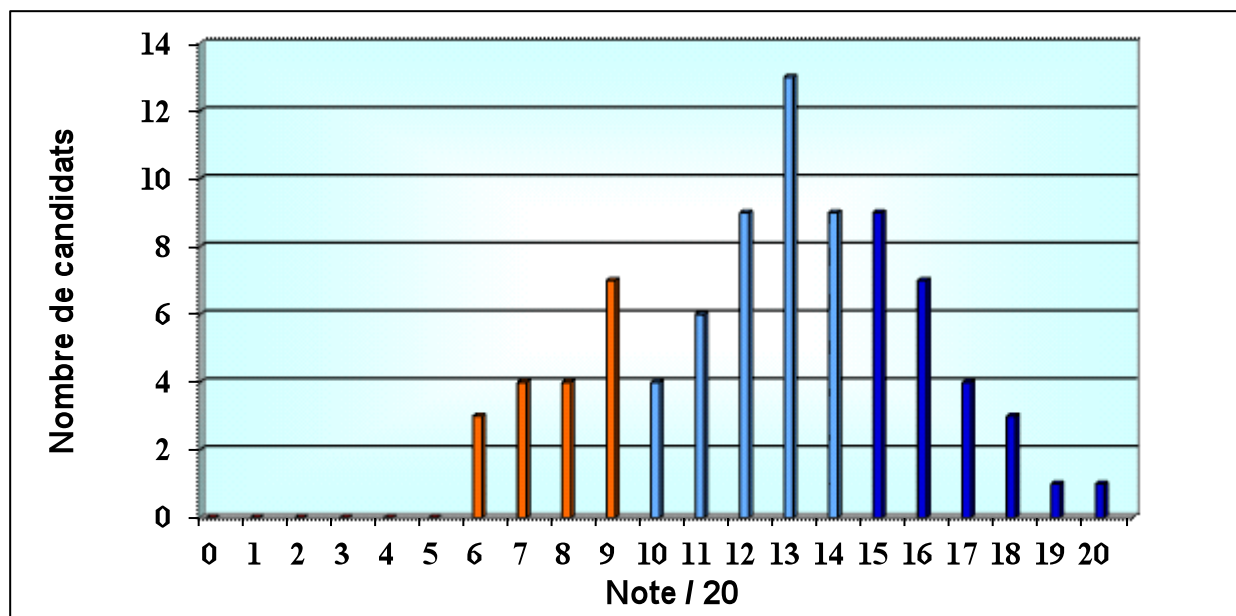
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 84

Note maximale obtenue : 20/20

Note minimale obtenue : 6/20

Moyenne : 12,59/20



Rapport de l'examinateur : Madame Susan Walters-Galopin

Nature et déroulement de l'épreuve

Temps de préparation : 30 minutes.

Le candidat dispose d'un maximum de vingt minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique anglophone.

Cette présentation est suivie d'un entretien dont la durée ne doit pas être inférieure à 5 minutes. La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25 minutes.

L'épreuve se déroule entièrement en anglais.

Commentaires généraux

Le jury se réjouit du bon niveau de préparation des candidats dans l'ensemble. La grande majorité propose une introduction apportant des éléments de contexte du document à étudier et une synthèse structurée du dit document, accompagnées d'une analyse et d'un commentaire étayé d'exemples pertinents qui permettent d'élargir le propos à des notions de civilisation de la sphère anglo-saxonne.

Il est attendu que la présentation du candidat dure environ 15 minutes. Elle ne doit pas dépasser 20 minutes afin de permettre un entretien avec le jury qui donne l'occasion au candidat d'approfondir certains points ou d'élargir le débat à des notions parallèles ou complémentaires au sujet du document étudié.

Commentaires particuliers

Il est utile de rappeler que le candidat doit bien distinguer les différentes étapes de la présentation. Sans recourir excessivement à des annonces du type ‘Now I will move on to my second part...’ il est souhaitable que les différentes parties soient bien identifiables.

L’introduction a pour but de présenter rapidement la nature du document, son auteur si possible et son contexte dans l’actualité plus ou moins récente d’un ou des pays anglo-saxons. Pour cela, il est utile de connaître les grandes publications de la presse écrite (*The New York Times*, *The Washington Post*, *The Guardian*, *The Economist*, *The Times* entre autres), de la presse en ligne (Slate.com, Huffingtonpost.com, etc.), les stations de radio et les podcasts (notamment BBC Radio 4, cnn.com, npr.org) ainsi que les chaînes d’information telles que BBC, CNN, NPR etc. En effet, une familiarité avec les grandes sources médiatiques et leurs orientations politiques éventuelles facilite l’analyse du document.

Le compte-rendu du document proposé doit démontrer que le candidat a bien perçu et compris les différents éléments de son contenu ainsi que sa structure.

A propos de l’analyse du document, comme indiqué ci-dessus, il peut être pertinent d’analyser le point de vue de son auteur si celui-ci présente un point de vue subjectif. Un écueil à éviter cependant serait le « placage » d’analyses du genre ‘the document contains statistics which lend it authenticity.’ Une analyse spécifique de l’emploi des statistiques au service d’arguments en contexte est nécessaire.

Afin de réussir le commentaire du document, il est indispensable d’être au fait de l’actualité des pays anglo-saxons de l’année précédente. En effet, les documents proposés sont dans leur très grande majorité tirés de l’actualité récente. Le jury s’étonne de constater que quelques candidats ne connaissent pas des noms importants comme Ivanka Trump ou Airbnb qui doivent faire partie du bagage culturel de tout candidat ayant étudié la langue anglaise. De même, il faut disposer de quelques connaissances sur les différences des systèmes politiques, éducatifs et autres des pays anglophones afin d’éviter des maladroites tant au niveau de l’analyse que du vocabulaire (ne pas utiliser les mots *Parliament* ou *grammar school* pour parler des États-Unis, par exemple).

La grammaire semble être un point sensible pour un certain nombre de candidats. Il est regrettable de constater que nombre de candidats négligent les terminaisons verbales et ne savent pas employer correctement les articles ou les possessifs, ce qui peut donner lieu à l’utilisation de formes erronées comme ‘the Trump’s policy’ ou bien ‘Theresa May and his husband.’

Quoique les candidats semblent avoir un bon bagage lexical dans l’ensemble, il reste des lacunes pour un certain nombre dans le domaine du vocabulaire économique, ce qui est d’autant plus regrettable dans le concours en sciences économiques et sociales.

Pour ce qui est du niveau phonologique des candidats, le jury se réjouit des efforts fournis pour rendre la prononciation la plus authentique possible. La majorité des candidats fait des efforts (avec plus ou moins de succès) sur l’accentuation. Il convient cependant de s’entraîner à prononcer les phonèmes les plus problématiques afin de ne pas confondre :

rich / reach
ate / hate

eat / heat
sailing / ceiling

eye / high
loaf / laugh

think / sink
mayor / mire

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Avoir un bon niveau d'anglais à l'oral est un travail de longue haleine qui nécessite un réel engagement personnel. Il est impératif de s'exposer de façon régulière à un anglais oral authentique, par le biais des journaux télévisés en ligne ou bien des bulletins d'information de la radio numérique ou des podcasts traitant de sujets d'actualité ou de questions de civilisation. Les futurs candidats pourront consulter les sites web de la BBC, de CNN ou de NPR, s'abonner aux podcasts de la presse écrite telle que *The Guardian*, *The Economist*, *The New York Times* ou *The New Yorker* ou visionner des extraits de journaux télévisés de sources diverses sur le site Youtube.com.

Il convient aussi de faire un travail de sensibilisation aux sons de la langue anglaise qui peuvent être problématiques pour les francophones (telles que les voyelles et diphtongues, les 'th /s / h' etc.) afin de perfectionner leur prononciation.

Enfin, une révision générale de la grammaire anglaise semble nécessaire afin de développer des automatismes quant à la conjugaison des verbes par exemple, et de limiter les maladresses encore trop nombreuses chez beaucoup de candidats.

Liste non exhaustive de sujets proposés

- ‘Arts education is a postcode lottery.’ *The Guardian*, June 2017
- ‘Internment is not the answer to jihadism.’ *The Times*, June 2017
- ‘Making ignorance great again.’ *The New York Times*, June 2017
- ‘America’s prisons are failing.’ *The Economist*, May 2017
- ‘Blow-dried and supplicant, Ivanka shows the limits of the power women are allowed in Trumpworld’ *The New Statesman*, May 2017
- ‘Trump, the President who is still a businessman.’ Npr.org May 2017
- ‘BBC News at Six - NHS A&E Units in Crisis’ August 2016
- ‘Nebraska is the last hope to stop the Keystone XL pipeline,’ *The Guardian*, May 2017
- ‘Speaking truth to Donald Trump.’ Video from *The New York Times*, February 2017
- ‘What does the election mean for Scotland.’ BBC Radio 4 Today programme, June 2017
- ‘New Research Looks At Ways To Help Stop Airbnb Racial Discrimination, npr.org, March 2017
- ‘Pay Days’ *The New Yorker*, May 2017
- ‘Uber drivers satisfaction levels’ npr.org, June 2017

6) Épreuve d'espagnol

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Références réglementaires :

(Arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr)

Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel), suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- **pour les autres langues vivantes, à B2.**

L'épreuve facultative de langue

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

- une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, **l'espagnol**, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou
- une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission, et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Explicitation de l'épreuve

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, **l'espagnol**, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (*cf.* Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

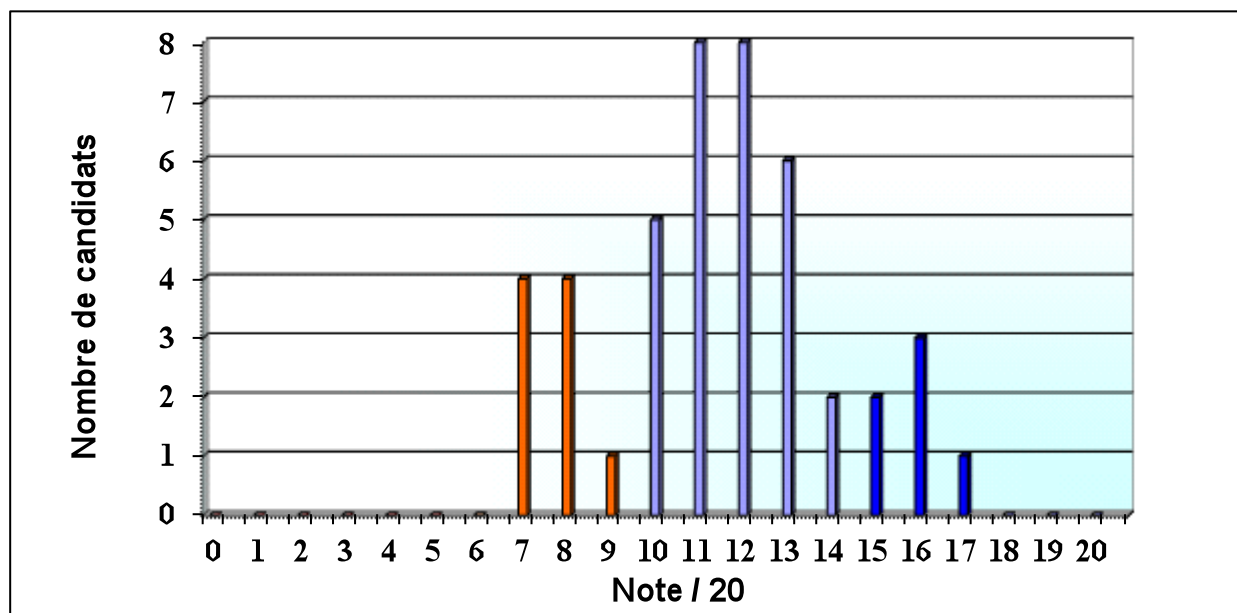
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : **44**

Note maximale obtenue : **17 / 20**

Note minimale obtenue : **7 / 20**

Moyenne : 11,45/ 20



Rapport de l'examinateur : Monsieur Benoît DEFOIX

Nature et déroulement de l'épreuve :

Le texte relatif au déroulement de l'épreuve obligatoire de deuxième langue vivante prévoit l'utilisation de divers types de supports (écrit, entre 500 et 700 mots ; audio, 2 minutes 30 maximum ; ou vidéo, 5 minutes maximum) en rapport avec l'actualité de l'aire linguistique concernée (Espagne et Amérique latine). Il est attendu du candidat qu'il rende compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée et qu'il porte un regard analytique et critique sur le document proposé.

Les candidats disposent de 30 minutes de préparation et de 25 minutes pour la présentation de leur travail. Le temps pris par l'exposé du candidat est généralement de 15 à 20 minutes. Le temps restant est consacré à la reprise du commentaire du candidat afin d'amener le candidat à corriger, nuancer, développer certains points.

Commentaires généraux

Cette session 2017 a de nouveau été l'occasion d'entendre des candidats dans l'ensemble très bien préparés à l'épreuve d'espagnol LV2. Ils sont tous –à de très rares exceptions près- informés de ses modalités et de ses enjeux : une synthèse de l'article proposé mettant en lumière les principales idées exprimées, un commentaire qui s'appuie en tout premier lieu sur le document ainsi que sur les connaissances de civilisation des différents pays hispanophones, puis un entretien. Cette dernière étape est un moment clé de l'épreuve dans la mesure où elle permet de manifester les capacités du candidat à improviser sur des questions toujours posées dans une perspective bienveillante. Dans une très grande majorité, les candidats ont su mettre à profit leurs bonnes connaissances civilisationnelles à partir d'un article de presse tiré de l'actualité espagnole ou hispano-américaine des dix derniers mois (attention aux articles apparemment faciles / abordables qui cachent un message plus complexe qu'il n'y paraît). La langue est dans l'ensemble plutôt correcte (l'importance de l'autocorrection a été saisie), même si une tendance tend à s'accroître : trop peu de candidats manifestent une bonne maîtrise de l'accentuation et de la prononciation espagnoles. Les déplacements d'accent, les prononciations erronées sont – faut-il le rappeler ? – rédhibitoires dans la mesure où cela compromet l'intelligence des propos. Un effort loin d'être négligeable doit donc être fourni par les candidats à cet égard pour améliorer leurs futurs résultats (il convient donc, au minimum, de connaître parfaitement les règles d'accentuation et savoir les appliquer afin de tendre vers une prononciation authentique). Rappelons qu'un oral nécessite des qualités d'orateur : la communication, le bon placement de la voix, la seule consultation de notes et l'écoute attentive des questions posées sont alors des évidences.

Commentaires particuliers

Les trois parties de l'épreuve peuvent donner lieu à un certain nombre de remarques :

- quelques candidats omettent encore de problématiser dans l'introduction : rappelons que cette étape, après contextualisation du sujet, permet rapidement de comprendre si les enjeux de l'article ont été saisis. Vient alors l'énoncé des principaux axes du texte.

La synthèse a généralement été bien menée et a très rarement donné lieu à une simple compilation d'éléments glanés au fil du texte (un travail de reformulation est fondamental ; nul besoin de lire des bribes de l'article). On attend du candidat un réel effort de synthèse, c'est-à-dire une capacité à présenter à l'examinateur les idées clés (rappelons qu'il est impérieux de savoir dire les chiffres et les lettres en espagnol). À l'issue de cette étape, l'examinateur doit être persuadé que le candidat a compris les principales données du texte. Une transition élégante pour annoncer le commentaire est la bienvenue ;

- le commentaire a bien souvent été l'occasion pour les candidats de montrer leurs capacités à hiérarchiser leur pensée par le biais d'un plan clairement exposé (merci de laisser le temps à l'examineur de le noter) : porter en premier lieu un regard critique sur l'article (les retours opportuns au texte sont bien accueillis : titre, ton adopté par l'auteur, parti pris ou non, style, limites du sujet traité, non-dit...), puis proposer un élargissement en problématisant (l'expression de sa propre opinion sur le sujet est fondamentale). Les auteurs des meilleures prestations sont ceux qui ont su mettre leurs vastes connaissances de civilisation au service de leur pensée et non l'inverse : rien ne sert de prendre le sujet du texte comme prétexte pour déverser un certain nombre d'informations ayant un lien plus ou moins proche avec le sujet (cours durant l'année ou fiches personnelles). L'objectif du commentaire est effectivement tout autre. Ajoutons qu'il serait bon de clairement formuler une conclusion afin de signifier à l'examineur la fin de l'exposé ;

- l'entretien, quant à lui, à très souvent été fructueux et a même permis à certains candidats de rattraper une prestation jusqu'alors moyenne (d'où la nécessité de ne pas dépasser 20 minutes pour les exercices antérieurs). Bien écouter les questions, les pistes proposées par l'examineur, répondre de façon précise et complète sont autant de façons de mener à bien cette étape qui permet au candidat de montrer sa capacité à engager un dialogue intéressant. Attention toutefois à ne pas se laisser emporter par la passion de son discours en délaissant la rigueur linguistique qui doit être la préoccupation majeure du candidat durant toute l'épreuve. En effet, même si le fond est remarquable, la forme l'emporte.

Principales fautes de langue :

- confusion entre les auxiliaires « Ser » et « Estar » (ex. : « ser » avec la préposition « en », devant un complément de lieu, devant l'adjectif « presente »...) ;
- fautes d'accord (genre et nombre) ;
- emploi fautif des prépositions (ex. : « ir » et « venir » / « interesarse »...) ;
- oubli de l'apocope ;
- absence du subjonctif présent après « no creo que »/ « no pienso que » ;
- emploi de l'imparfait au lieu du passé simple, confusion d'emploi entre le passé simple espagnol et le passé composé ;
- confusion entre « crear » et « tener » / « haber » ;
- des conjugaisons peu maîtrisées (absence de diphtongue au présent pour certains verbes, diphtongue au passé simple, à l'imparfait ou à l'infinitif...) ;
- une mauvaise maîtrise de la construction « no...sino / sino que », « seguir + gérondif » ;
- un vocabulaire hasardeux (« el sujeto », « hacer parte de », « soponer », « una problema », « pertenecer », « resolver », « reivindicar », « Columbia », « paradoje » / « paradojal », « concernar »...) ;
- confusion « Europa » / « europea », « cuestión » / « pregunta » ;
- emploi trop fréquent de la formulation « hay » au lieu de proposer un verbe plus élaboré ;
- confusion entre « él » et « ello » / « por » et « para » ;
- des difficultés à formuler la conséquence (en évitant absolument « es porque ») ou à varier la formulation de l'opinion (« a mi juicio pienso que » est à proscrire) ;
- de multiples déplacements d'accent : « el petrolEo », « los productOs », « las costumbrEs », « europeO », « dEtalles », « terrOristas », « posltiva », « traficO », « personAs implicadAs », « AndaluciA », etc ;
- une tendance à prononcer les lettres espagnoles « z » et même « s » comme s'il s'agissait d'un « z » français ou d'un « th » anglais.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

La session 2017 a permis de récompenser les candidats qui ont réellement saisi toutes les facettes de cette épreuve : capacité à s'exprimer dans un espagnol correct et nuancé à partir d'un document portant sur un fait de civilisation. Dans ces conditions, ils ont fort bien compris comment s'y préparer au mieux : parfaire leur maîtrise de l'espagnol en apprenant un lexique précis et riche, en révisant les conjugaisons et en soignant la formulation grammaticale ; mettre en application cet apprentissage en s'exprimant en espagnol tout en soignant la prononciation. Pour ce qui est des connaissances de civilisation : la lecture de la presse en langue originale, l'écoute des documents vidéo et audio, de bulletins d'informations en langue espagnole restent la meilleure des préparations. Enfin, un entraînement régulier à la synthèse et au commentaire est évidemment nécessaire à une préparation bénéfique.

Références des documents proposés aux candidats

- « Los 'soldados' de la 'Mara' están preparados para morir », cope.es
- « Somos el muro », el pais.com
- « Los estudios superiores, el mejor instrumento para el ascenso social », lavanguardia.com
- « Trump y la unidad », excelsior.com
- « Los animalistas gritan en Madrid su nueva misión: “Tauromaquia, abolición » », politica.elpais.com
- « En Gibraltar, el avance del Brexit se vive como un drama existencial », lanacion.com.ar
- « El Gobierno de Colombia y el ELN iniciarán las negociaciones de paz el 7 de febrero en Quito », internacional.elpais.com
- « Respirar aire limpio en la gran metrópoli », elpais.com
- « El Gobierno de Colombia y las FARC firman un nuevo acuerdo de paz », elmundo.es
- « Histórico y alentador descenso del paro », elmundo.es
- « Doñana se muere El humedal, protegido en teoría, está amenazado por planes industriales y energéticos », elpais.com/
- « El Constitucional anula la ley catalana que prohíbe la corrida de toros », publico.es
- « Firman Cuba y España programa para impulsar relaciones económicas », cubadebate.cu
- « EE UU y Cuba mantendrán este miércoles una reunión sobre lucha al tráfico de personas », 14ymedio.com
- « Venezuela habla », *El País*
- « La palabra de las Farc es seria y cumplirá el acuerdo de paz”: Pastor Alape », elmundo.com

7) Épreuve d'allemand

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Références réglementaires :

(Arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr)

Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- **pour les autres langues vivantes, à B2.**

L'épreuve facultative de langue

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

- une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi **l'allemand**, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou
- une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission, et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Explicitation de l'épreuve

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi **l'allemand**, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (*cf.* Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

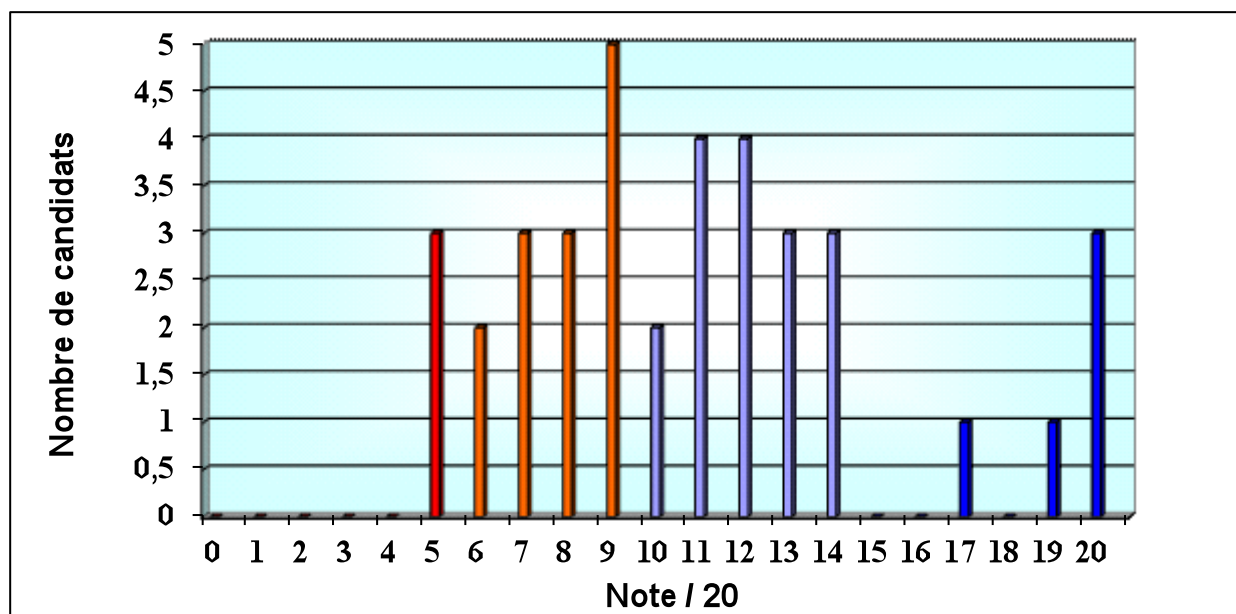
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 37

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 05 / 20

Moyenne : 10.97 / 20



Rapport de l'examineur : Madame Margueritte GAGNEUR

Nature et déroulement de l'épreuve :

Le règlement du concours impose désormais l'anglais en LV1, l'allemand est donc présenté en LV2 par les candidats germanistes. Les coefficients des deux langues restent égaux (6).

Les documents peuvent être écrits (500-700 mots), vidéos (5 minutes maximum) ou audios (2 minutes 30 maximum).

Le temps de préparation est de 30 minutes ; l'épreuve elle-même dure 25 minutes.

Les candidats présentent une synthèse et un commentaire à partir du document proposé (environ 15 minutes), puis l'entretien permet au jury d'apprécier la réactivité du candidat, son aptitude à la communication et ses connaissances.

Commentaires généraux

Le bilan des épreuves d'allemand est cette année globalement satisfaisant. On note qu'il n'y avait aucun candidat en LV facultative cette année.

Le jury a pu apprécier des prestations qui témoignaient à la fois d'un intérêt réel pour les questions abordées et d'une mobilisation de ressources lexicales diversifiées.

L'actualité était encore marquée par l'importance du thème des réfugiés accueillis par l'Allemagne, mais l'éventail des sujets comprenait également la thématique écologique (substances toxiques contenues dans les cosmétiques et rejetées dans la nature, interdiction des moteurs diesel à Munich), la question européenne (avec le Brexit bien sûr, la montée des populismes, mais également à travers le prisme de la mort de Helmut Kohl), la politique intérieure avec les élections législatives à venir et les scandales liés à la Bundeswehr, le monde du travail (avec des thématiques telle que la robotisation et le partage de poste), ou des questions sociales comme le projet de loi visant à réhabiliter et indemniser les homosexuels condamnés au titre du paragraphe 145.

Le jury a ainsi apprécié les connaissances de certains candidats quant à la scène politique allemande, son armée ou encore leur perception de certains enjeux fondamentaux en matière de libertés citoyennes et de démocratie.

En revanche, le jury a déploré le manque criant de connaissances de plusieurs candidats sur la RDA (cadre politique et idéologique, conditions de vie, conditions de la Réunification, etc.). Il semble inadmissible qu'un candidat à ce niveau affirme que la Stasi était une institution nazie et, invité à corriger cette affirmation, qu'il renvoie la Stasi à la Première Guerre mondiale. De même, certains candidats ont situé le début de la construction européenne à 1992...

Sur le plan méthodologique, le respect de la distinction entre synthèse et commentaire, ainsi que la longueur des exposés, ont été jugés satisfaisants. Une durée d'environ 15 minutes de prise de parole initiale est suffisante, pour laisser à l'entretien le temps de se déployer.

Le jury laisse les candidats libres de choisir un passage du texte qu'ils souhaiteraient lire – mais ce choix devrait être justifié : il ne s'agit pas de lire pour lire, mais de mettre en exergue un passage particulièrement saillant pour telle ou telle raison.

Rappelons que l'exercice de la synthèse à partir d'un article requiert des qualités de structuration : si l'on admet que dans la restitution d'un document audio, les éléments soient présentés dans l'ordre de l'écoute, la synthèse ne peut se présenter comme une série de résumés de paragraphes, comme l'ont fait certains candidats. Il s'agit de résumer les éléments principaux du texte – sans entrer dans les détails et sans hésiter à bousculer l'ordre du texte pour présenter ses enjeux. Il est ainsi souvent intéressant de repérer les passages qui ouvrent sur des éléments d'analyse (souvent courts et denses, contrairement aux parties plus descriptives du document) et de prendre appui sur ceux-ci pour commencer le commentaire.

Le jury tient à rappeler aux futurs candidats que le texte ne doit pas être considéré comme un simple « prétexte » : c'est bien lui qui doit guider le commentaire, de sorte que celui-ci ne saurait être un « kit » prêt à l'avance et plaqué sur le texte. On avait ainsi cette année deux documents en lien avec la thématique des réfugiés, toujours selon un angle d'approche bien précis – la question de la scolarisation des enfants et le lien présumé entre réfugiés et terrorisme que Franco A voulait entretenir. Mais la plupart des candidats – y compris ceux qui avaient les moyens linguistiques de l'éviter – ont opté pour un commentaire du type « *die Flüchtlingskrise, Chance oder Risiko für Deutschland* », produisant un discours très général sur la politique allemande au lieu de partir des questions posées par les documents pour construire un commentaire qui intégrerait certes des éléments généraux, mais en lien avec d'autres questions (les conditions nécessaires à la réussite des enfants dans leurs études, le problème de la responsabilité hiérarchique dans le cas du scandale autour de Franco A...).

Attention donc à ne pas se précipiter sur les formulations ou thématiques connues, au risque de ne pas accorder l'attention requise au document proposé. Au-delà de l'examen, la pratique d'une langue est une communication située qui suppose une adaptation du locuteur au contexte et a vocation à mobiliser la culture et l'investissement personnel des candidats... Ainsi le jury valorise-t-il les références à des exemples précis, qui témoignent d'une bonne connaissance de l'actualité. Par exemple, la mention des dernières élections régionales était bienvenue pour illustrer l'inversion de la tendance des votes en faveur de l'AfD. Le jury a également apprécié d'entendre mentionner avec pertinence, dans l'entretien, l'inauguration à Berlin de la nouvelle mosquée libérale Ibn-Rush-Goethe où le rite est mené conjointement par un homme et une femme et où hommes et femmes prient ensemble.

Commentaires particuliers

De l'importance de la prononciation

Le jury persiste à demander aux candidats de porter une attention particulière, et ce tout au long de leur préparation, à la qualité de la prononciation, et rappelle que celle-ci influe fortement sur la perception globale de la qualité de la langue et sur la compréhension de l'exposé.

Les erreurs sur les Umlaut sont nombreuses et peuvent gêner la compréhension – *fur* pour *für*, *Gefähr* pour *Gefahr*, *europaisch* pour *europäisch*, *Wählen* pour *Wahlen*, *Händ* pour *Hand* –, tout comme la négligence sur la longueur des voyelles (la confusion entre *die Stadt* et *der Staat*... encore entendue à plusieurs reprises), tandis que celles sur les diphtongues (*ganz*, *brauchen* par exemple) contribuent à l'impression d'ensemble d'un accent français marqué. De même, la mauvaise prononciation de certaines consonnes telles que le *v-*, prononcé comme un *w-*, ou encore le *s-* prononcé comme un *z-* (de sorte que *seit* devient *Zeit*...) peuvent mener à des contresens.

Correction de la langue

Il est normal de faire des fautes de genre et de déclinaison en allemand. Mais les candidats doivent absolument avoir pour objectif de les réduire et non s'y résigner avec fatalisme. On constate en effet que même chez des candidats aux qualités d'analyse marquées, dont le niveau de lexique est bon, l'utilisation correcte du datif (après les prépositions qui le réclament, le verbe *helfen* notamment, et au locatif) est rare. Le génitif est lui aussi particulièrement malmené, au point que c'est sa forme correcte qui est l'exception ; il est souvent remplacé par des tournures en *von*, ce qui est en général acceptable, contrairement à l'anglicisme *auf* (of) qui ne l'est pas du tout. Cette année, plusieurs candidats l'ont tout simplement ignoré, ce qui donne des aberrations telles que *das Thema die Tod Helmut Kohls*.

Le datif est quant à lui nécessaire pour les repérages dans le texte : *in diesem Text, am Anfang, am Ende*. Les marques des déclinaisons doivent faire l'objet d'une mémorisation, pour éviter des « mit die » ou « von die » répétés.

Signalons aussi le mauvais effet produit par les erreurs de genre ou de pluriel sur des mots courants comme *der Text, der Artikel, das Leben, das Problem, das Land, die Arbeit, die Ende, die Krieg...* Un exposé introduit par *Dieses Artikel handelt sich um* devra déployer des trésors pour faire oublier ce faible début.

Les erreurs concernant les verbes de modalité sont également très gênantes à ce niveau : elles concernent leur signification (*können* est ainsi employé systématiquement alors que, dans certains contextes, c'est *dürfen* qui s'impose), leur conjugaison au présent (*sie müssen, er wolle*), les compléments infinitifs introduits par « zu » ou encore la construction erronée avec un deuxième verbe conjugué, entendue fréquemment : *die Flüchtlinge können eine Lösung sind* pour *sein*.

La conjugaison pose des problèmes, au parfait surtout ; les verbes forts usuels comme *finden, sehen, verstehen*, ou *entscheiden* devraient être maîtrisés, et fréquemment c'est le principe même du participe passé qui pêche, y compris avec les verbes faibles (*sie hat erreichen, er hat verstehen* pour *sie hat erreicht, er hat verstanden*). Certains candidats ont ainsi fait tout leur exposé au présent, ce qui est gênant lorsque le document rappelle des événements passés puisque la chronologie est ainsi bouleversée : cela donnait à penser que l'Allemagne emprisonnait encore les homosexuels en raison de leur orientation sexuelle, ce qui est pour le moins gênant. De même, le jury tient à attirer l'attention des candidats sur l'accord du verbe avec la personne : ainsi des formulations comme *man haben* pour *man hat* témoignent au mieux d'une inattention, au pire de réelles lacunes en termes de conjugaison.

L'utilisation correcte du passif avec *werden* est exceptionnelle ; généralement, les candidats utilisent l'auxiliaire *sein*, et bien souvent, le complément d'agent est introduit par la préposition *bei* au lieu des prépositions *durch* ou *von* – un anglicisme gênant.

D'une manière générale, les verbes sont souvent les parents pauvres de l'effort d'enrichissement lexical ; or les verbes sont le pilier de la langue allemande. On ne peut donc qu'inciter les candidats à ne pas les négliger. Attention également aux prépositions (surtout avec des verbes courants comme *denken an, träumen von, sich interessieren für*, ou encore *sich kümmern um*) et aux pronoms réflexifs (*sich erinnern an, sich etw vorstellen*). Enfin, *kämpfen* (+ prep) et *bekämpfen, drohen* (+ dat) et *bedrohen* ne s'emploient pas de la même façon ; *verbieten* et *anbieten* sont loin d'être synonymes, de même que *verdanken* et *danken*.

Le jury déplore l'emploi incorrect et malheureusement fréquent du pronom personnel au datif pluriel *ihnen* en lieu et place du possessif *ihren*, qui dénote une confusion préjudiciable des catégories grammaticales.

Sur le plan syntaxique, plusieurs candidats ont tout bonnement supprimé les pronoms relatifs, peut-être sur le modèle de l'anglais – c'est en tout cas un procédé inacceptable en allemand. À l'inverse, les candidats prêtant attention au choix des pronoms relatifs (en s'autocorrigant

parfois), ou utilisant correctement *sondern*, se voient naturellement valorisés dans la notation. De même, des candidats ayant utilisé le subjonctif II à bon escient, par exemple avec la tournure *als ob*, voire le subjonctif I pour rendre compte des positions du journaliste, ont été particulièrement remarqués.

Sur le plan du lexique, on a relevé de nombreux anglicismes gênants, tels que *bekommen* employé pour *werden*, *schauen* employé pour *zeigen*, *also* employé pour *auch* ou encore *eben wenn* pour *selbst wenn* et la construction *als... als...* pour *so viel ... wie*, qui entravent la compréhension en contraignant le jury à traduire régulièrement de l'anglais vers l'allemand.

Parmi les inventions ou confusions lexicales rencontrées, signalons *Wählung* pour *Wahlen*, *Gründungen* pour *Gründe*, *unterschützen* pour *schützen*, *umweltschanden* pour *umweltschädlich*, *Fühle* ou *Führung* pour *Gefühl*, ou encore l'utilisation aberrante du suffixe *-ik* pour des adjectifs comme dans *politikes Problem* pour *politisches Problem*.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est nécessaire pour bien réussir cette épreuve de travailler également la prononciation, la correction de la langue et la dimension de connaissance de l'actualité et de la civilisation. Ce travail s'effectue dans le long terme, en cours naturellement, mais pas uniquement. Il est nécessaire de prendre l'habitude dès le début de la classe préparatoire de consulter des sites internet de journaux et de documents vidéos. Les documents de *Deutsche Welle* (Top Thema, Video Thema) offrent une bonne porte d'entrée à cette autonomie grâce aux scripts et aux sous-titrages.

Les entraînements en expression orale et écrite sont irremplaçables pour confronter les candidats à leurs besoins lexicaux et les inciter à enrichir et préciser, y compris grammaticalement, le vocabulaire dont ils disposent. Les progrès en langue, plus que dans d'autres disciplines, reposent sur la régularité des efforts de mobilisation et de mémorisation, mais aussi sur le goût de la comparaison et la curiosité envers l'autre.

Références des documents proposés aux candidats

Textes :

Demokratie ist kein Kinderspiel (cicero, 22.04.2017)
Mohammed kommt in die Waldorfschule (*Der Spiegel*, 12.12.2016)
Wie schädlich verborgene Kunststoffe in Kosmetika sind (*Der Spiegel*, 22.05.2017)
Wie Kollege Roboter hilft (*Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 13.04.2017)
Warum Deutschland eine Anti-Folter-Stelle braucht (*Süddeutsche Zeitung*, 22.05.2017)
Israel-Euphorie in der Schweiz (*Neue Zürcher Zeitung*, 05.06.2017)
Wir islamisieren uns schleichend (*Die Welt*, 15.06.2017)
Diesel Fahrverbot in München (*Süddeutsche Zeitung*, 15.06.2017)

Documents audio :

Ist die Bundestagswahl schon entschieden? (Deutsche Welle, 16.05.2017)
Wie Flüchtlingskinder unter Erinnerungen leiden (Deutsche Welle, 30.05.2017)
Als Homosexualität noch strafbar war (Deutsche Welle, 14.06.2017)

Documents vidéo :

Spurensuche im Fall Franco A. (Hessischer Rundfunk, 10.05.2017)
Brexit: Folgen für Deutschland (ZDF, 30.06.2016)
Helmut Kohl: Trauer um den Kanzler der Einheit (N24, 16.06.2017)

8) Épreuve d'italien

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Références réglementaires

(Arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr)

Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

Épreuve facultative de langue

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

- une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, **l'italien**, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou
- une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission, et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Explicitation de l'épreuve

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il sera en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en russe, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (*cf.* Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

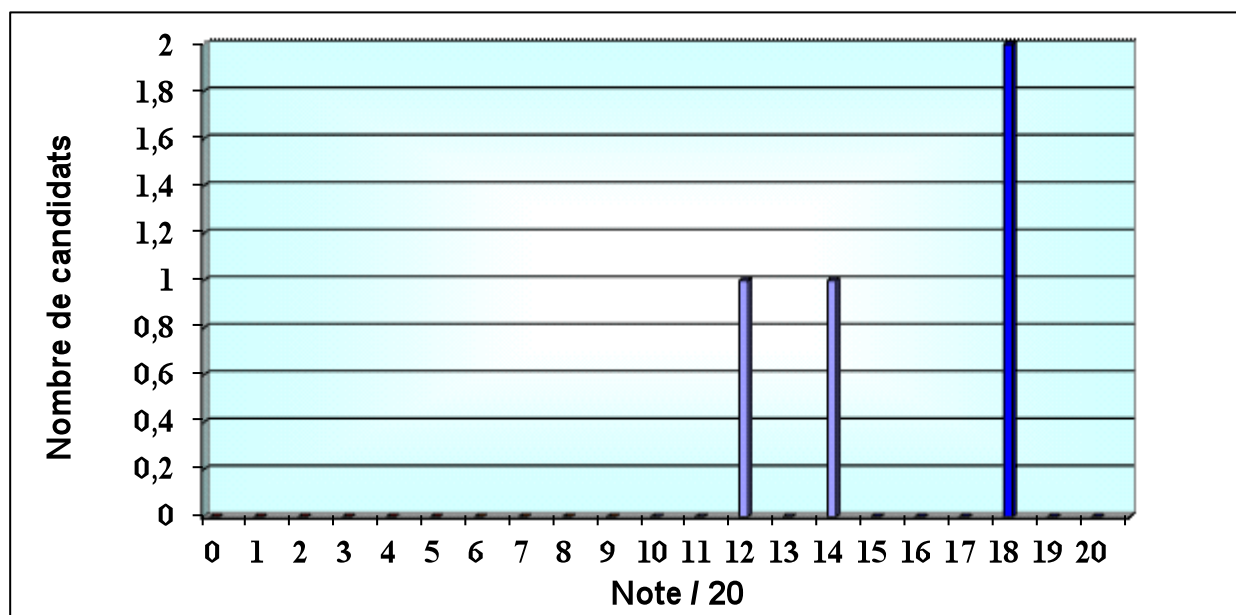
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 4

Note maximale obtenue : 18 / 20

Note minimale obtenue : 12 / 20

Moyenne : 15,5 / 20



Rapport de l'examinateur : Madame Donella FIORENZA

Nature et déroulement de l'épreuve

Épreuve d'expression orale à partir d'un article de presse sur l'actualité (ou éventuellement d'un document vidéo) d'une durée de 25 minutes, avec un temps de préparation de 30 minutes.

Déroulement de l'épreuve : synthèse et commentaire du document proposé (15 à 20 minutes) et éventuellement lecture puis traduction d'un passage et enfin un entretien avec l'examinateur.

Commentaires généraux

Les articles proposés cette année étaient tirés de *La Repubblica*, *Il Sole 24 ore*.

Quelques exemples de sujets : Matera capitale della cultura 2019, I consorzi del modenese, L'utilizzazione dei robot e le implicazioni nel mondo del lavoro.

Cette année, les 4 candidats qui se sont présentés à l'oral avaient dans l'ensemble une préparation correcte, voire très correcte. Ils ont montré des capacités à s'exprimer en italien sans faire trop de fautes et, pour certains, d'une manière très fluide. Tous les candidats se sont bien investis dans la synthèse du document proposé, mais certains ont montré la capacité d'introduire la thématique, de la raccorder à un contexte, de mettre en évidence les références implicites des articles.

Les commentaires présentés ont développé le thème proposé par l'article avec des détails plus ou moins appropriés et pertinents.

Les différences de notes sont dues d'un côté à l'aisance et à l'étendue du vocabulaire du candidat, ainsi qu'à ses capacités d'autocorrection, de l'autre côté à la capacité de bien utiliser les connaissances générales sur l'Italie et ses spécificités par rapport au sujet du texte proposé.

Commentaires particuliers

Langue

Cette année, nous n'avons pas relevé de fautes concernant l'emploi des verbes, mais plutôt au niveau du lexique qui devait être bien connu par les candidats, notamment par des calques du français. Voici quelques exemples :

- Una protestazione au lieu de *una protesta* ;
- Dei beni di consumazione au lieu de *beni di consumo* ;
- Fa riferenza au lieu de *fa riferimento* ;
- Una intervensione au lieu de *un intervento* ;
- una aumentazione au lieu de *un aumento* ;
- americanese /italianese au lieu de *americano /italiano* ;
- sarebbe buono au lieu de *sarebbe meglio* ou *andrebbe bene*.

Méthode

Pour la **synthèse** : essayez de contextualiser le document, en tenant compte de la source et des références qu'il contient, à l'actualité, aux faits, aux personnes, aux circonstances historiques. Présentez le texte de façon structurée.

Pour le **commentaire** : choisissez vos éclairages de certains points du texte pour les préciser et élargir sur le contexte de l'actualité ou de l'histoire de l'Italie, mais de manière pertinente.

Soignez la lecture et la traduction s'il vous est demandé de restituer un passage du texte.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Suivez l'actualité italienne à travers la presse, utilisez des synthèses de civilisation italienne ainsi que les réflexions sur l'Italie qui peuvent venir d'auteurs spécialistes sur l'histoire et la société italienne (Marc Lazar, Pierre Milza, M. Alessandrini...). Entraînez-vous à l'oral et n'hésitez pas à suivre les journaux télévisés. Révisez le vocabulaire spécialisé pour le commentaire des faits sociaux.

9) Épreuve d'arabe

Coefficient 6 en langue vivante 2 - Coefficient 4 en langue facultative

Références réglementaires

(Arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr)

Les épreuves de première et de deuxième langue vivante

Les épreuves de langue portent obligatoirement sur l'anglais et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit.

Ces épreuves consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel) suivi d'un entretien plus approfondi autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

Le candidat fait à cette occasion la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2.

L'épreuve facultative de langue

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

- une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le **russe** ou le chinois ; ou
- une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission, et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le **russe**, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

Explicitation de l'épreuve

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve de deuxième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat pourra être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 2 minutes et 30 secondes.

Dans tous les cas, le candidat doit :

- rendre compte du document en considérant la spécificité de l'aire linguistique concernée ;
- porter un regard analytique et critique sur le document.

Le candidat est interrogé sur certains aspects de son exposé et est invité à approfondir et élargir sa réflexion sur les points suggérés par le document.

Épreuve facultative de troisième langue vivante.

Le support de l'épreuve remis au candidat peut être un document écrit ou numérique (vidéo ou audio).

Il est en lien avec l'actualité de l'aire linguistique concernée.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur doit être de 500 mots maximum.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée ne doit pas excéder 3 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée ne doit pas excéder 1 minute et 30 secondes.

Cette épreuve a pour but de tester les compétences langagières suivantes : la compréhension et l'expression orale, en particulier en interaction.

Pour cette épreuve, le candidat choisit une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes parmi l'allemand, l'arabe moderne, l'espagnol, l'italien, le portugais, le **russe** ou le chinois.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

L'épreuve consiste en un entretien conduit par l'examineur à partir du document proposé au candidat.

Le niveau attendu en **russe**, en arabe moderne et en chinois pour cette épreuve correspond à A2 au minimum ; pour les autres langues vivantes à B1 (*cf.* Cadre européen commun de référence pour les langues).

Quels que soient la langue et le niveau de l'épreuve, les critères retenus pour l'évaluation seront les suivants : la précision de la compréhension, l'aisance, la correction, l'étendue lexicale et la capacité à interagir.

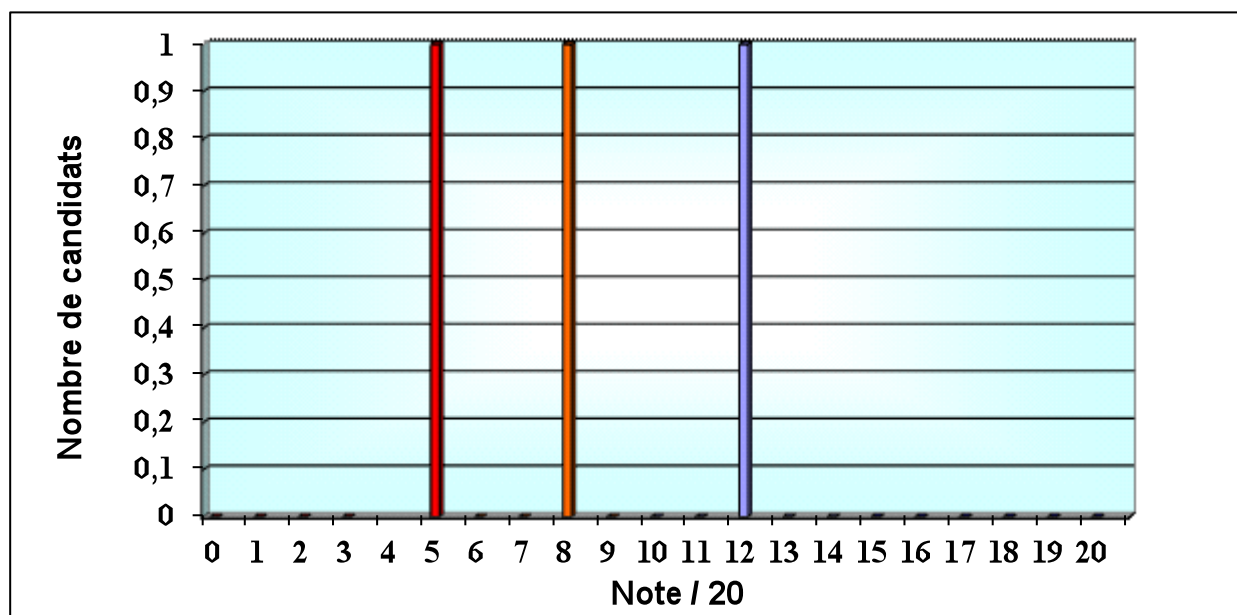
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : **3**

Note maximale obtenue : 12 / 20

Note minimale obtenue : 5 / 20

Moyenne : 8,3 / 20



Rapport de l'examinateur : Madame Sylvie CHRAIBI

Nature et déroulement de l'épreuve

Il s'agit d'une épreuve facultative : selon les références réglementaires, elle consiste en un entretien dans la langue étrangère conduit par l'examinateur et portant sur un document (texte de 500 mots maximum, support vidéo de 3 minutes environ, support audio d'une minute 30 ou support visuel). Le niveau souhaité pour l'arabe correspond à A2. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

Commentaires généraux

Au niveau de la compréhension de l'écrit, les candidats ont eu de grandes difficultés à déchiffrer même les mots les plus simples et les plus couramment usités. Au niveau de la compréhension de l'oral en revanche, ils ont fait preuve d'une assez bonne intuition. Quant à l'expression orale, un manifeste manque de préparation explique les notes assez basses : prononciation fautive des consonnes, phrases simples incomplètes, voire agrammaticales. Toutes ces lacunes ne facilitaient pas bien entendu la communication. Au niveau A2, l'apprenant doit pourtant être capable de « décrire avec des moyens simples sa formation et son environnement immédiat ». Ce qui était loin d'être le cas.

Commentaires particuliers

Il est certain qu'une LV facultative ne saurait représenter une priorité pour les candidats. Si ceux-ci ont montré un grand intérêt pour la culture et la civilisation arabes, ils l'ont exprimé en français !! Il convient de saluer leur ouverture d'esprit et leur curiosité intellectuelle, que le jury a beaucoup appréciées, mais l'apprentissage d'une langue **vivante** ne saurait se résumer à étudier, en français, l'histoire des pays qui la parlent.

En vue de la session 2018, il conviendrait au minimum de préparer une présentation, en arabe littéral, de sa formation, de ses goûts, ambitions, projets, ou encore de ses connaissances sur le monde arabe. Les efforts fournis pour produire des phrases simples sur ce thème suffiraient à montrer une véritable envie de communiquer en arabe.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Les candidats doivent soigner davantage la prononciation des consonnes (غ , ر , ه , ق ..ع) afin de mieux se faire comprendre, apprendre par cœur le lexique de base rencontré au fil des cours d'arabe, s'entraîner à produire des phrases complètes, à l'écrit comme à l'oral, à lire en arabe, même des textes courts, et à écouter de l'arabe littéral. Outre les documents de cours, il leur est très facile d'accéder à des sites de qualité, comme *al-jazeera* (notamment la page « apprendre l'arabe »), *al-arabî al-jadîd*, *France 24*, *BBC arabic*... Sans aller jusqu'à lire l'intégralité des articles ou à écouter des émissions entières, se cantonner aux titres et sous-titres ou, pour les supports audio-visuels, à la première minute, est un excellent moyen de progresser.

10) Épreuve de latin - grec

Coefficient 4 en langue facultative

Références réglementaires

(Arrêté du 29 mars 2016 relatif aux concours d'admission l'École spéciale militaire de Saint-Cyr)

L'épreuve facultative de langue

Pour l'épreuve de troisième langue, le candidat choisit :

- une langue vivante différente de celles choisies dans les épreuves précédentes, parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe moderne, le russe ou le chinois ; ou
- une langue ancienne, choisie parmi le grec ancien ou le latin.

Pour cette épreuve, seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission, et sont affectés du coefficient 4.

En langue vivante, l'épreuve consiste en un entretien en langue étrangère conduit par l'examineur et portant sur un document (texte, support vidéo, support audio ou support visuel).

Le niveau souhaitable correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois, à deux ans d'enseignement, soit A2 ;
- pour les autres langues vivantes, à celui d'une deuxième langue vivante au baccalauréat, soit B1.

L'épreuve en langue ancienne consiste en la traduction d'un texte tiré d'une liste de textes illustrant un aspect important du monde romain ou du monde grec.

Cette liste est définie chaque année par circulaire annuelle sous timbre DRHAT/SDF. La traduction est suivie par un entretien avec l'examineur en langue française et en rapport avec le texte.

Explication de l'épreuve

(Instruction n°1416/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 17 avril 2015)

Épreuve facultative de troisième langue vivante ou ancienne

(...)

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

(...)

Si le choix du candidat porte sur une langue ancienne (grec ancien ou latin), un dictionnaire (par exemple le « Gaffiot » pour le latin, le « Bailly » pour le grec) peut être mis à la disposition du candidat au choix du jury. Ce choix, effectué préalablement, est définitif pour l'ensemble du concours.

L'épreuve en langue ancienne – latin ou grec – consiste en la traduction d'un extrait tiré d'une liste de texte illustrant un aspect important du monde romain ou du monde grec.

Cette liste fait l'objet de la circulaire annuelle précitée.

Lors de l'épreuve, le candidat présente rapidement le texte, puis il procède à la traduction de l'extrait. Il conclut en mettant l'accent sur un aspect historique, littéraire ou culturel du texte.

L'entretien vise à revenir sur la traduction proposée par le candidat ; il veille à élargir sa réflexion, en s'intéressant à la postérité du texte ou en tissant des liens entre le monde antique et le monde moderne.

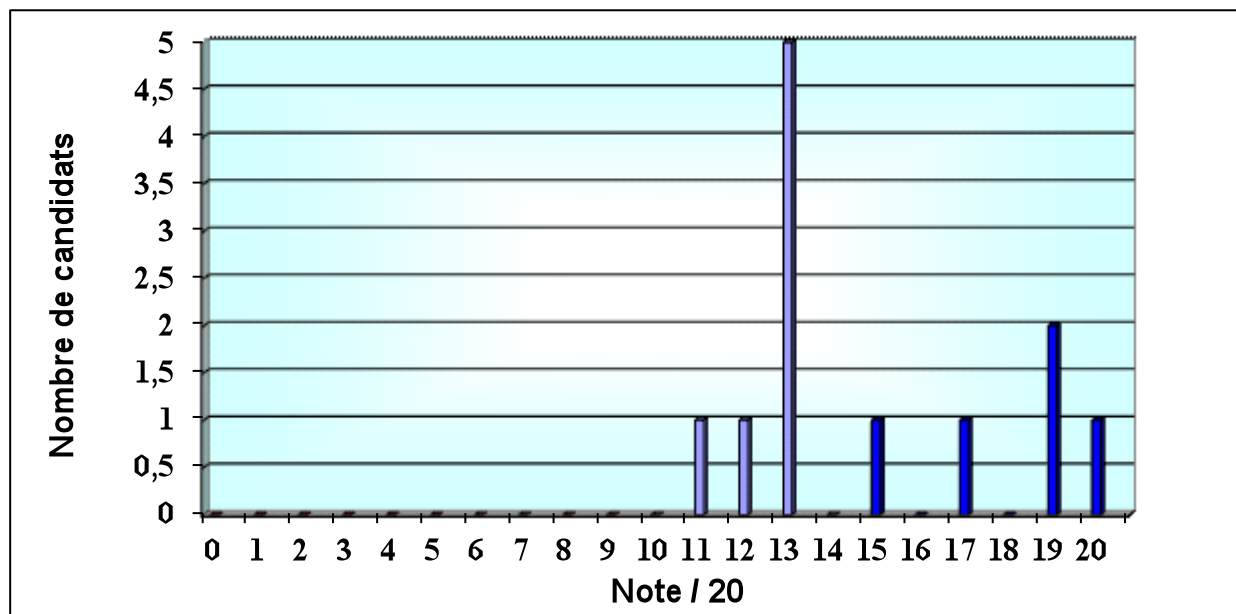
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 12

Note maximale obtenue : 20 / 20

Note minimale obtenue : 11 / 20

Moyenne : 14,83/ 20



Examineur : Monsieur François PICHOT

Nature et déroulement de l'épreuve

Épreuve facultative de langue ancienne

Pour cette épreuve, seuls les points supérieurs à la note de 10 sur 20 sont pris en compte pour l'admission et sont affectés du coefficient 4.

L'épreuve en langue ancienne consiste en la traduction, suivie d'un commentaire, d'un texte tiré d'un groupement de textes illustrant un aspect important du monde romain ou du monde grec. Ce groupement est défini chaque année par une circulaire ministérielle.

L'exposé est suivi par des réponses en langue française aux questions posées par l'examineur. Le niveau de l'épreuve est celui du baccalauréat, avec une bonne connaissance de la grammaire. Pendant le temps de préparation, le candidat dispose d'un dictionnaire (Gaffiot pour le latin, Bailly pour le grec ancien).

Commentaires généraux

Lors de l'épreuve, le candidat **présente rapidement le texte, le lit, le traduit, puis le commente** en mettant l'accent sur un aspect historique, littéraire ou culturel du texte.

La traduction est la partie essentielle de l'épreuve, elle ne doit pas être sacrifiée au profit du commentaire, qui peut enrichir la prestation, mais qui ne saurait la constituer à lui seul. L'épreuve de latin ou de grec étant une épreuve de langue, le candidat sera jugé sur sa connaissance de la langue latine ou grecque, sur sa connaissance de la syntaxe, de la morphologie et des règles principales de grammaire. Il faut donc, tout au long de l'année, revoir conjugaisons et

déclinaisons, afin de démontrer sa maîtrise de la langue ancienne. Ces connaissances jouent un grand rôle lors de la reprise, lorsque le candidat est interrogé sur un groupement de mots mal traduits.

Le commentaire vise à dégager l'intérêt littéraire, historique et stylistique du texte, en s'appuyant précisément sur les mots de l'extrait. La connaissance de l'histoire et de la littérature anciennes peut être une aide précieuse pour enrichir le propos.

La reprise procède en deux temps : d'abord le candidat est invité à revenir sur quelques points de la traduction, et à corriger certaines analyses syntaxiques, morphologiques ou grammaticales. Il est interrogé ensuite sur quelques-unes des idées exprimées dans le texte.

Commentaires particuliers

Les prestations de cette année ont été dans l'ensemble satisfaisantes, certaines excellentes.

Il faut veiller cependant à bien connaître les cinq déclinaisons des noms, et veiller à davantage de rigueur dans l'analyse logique de la phrase. Les propositions infinitives, relatives, interrogatives, principales ou subordonnées ne sont pas toujours bien perçues. On attend du candidat qu'il connaisse les différents usages du subjonctif, plus fréquent en latin qu'en français. Des étourderies peuvent être aisément évitées : il faut veiller à ne pas mélanger le temps des verbes ni le nombre des substantifs ; trop souvent le plus-que-parfait est traduit par un imparfait, le parfait par un imparfait, un substantif singulier par un substantif pluriel ou inversement. Les pronoms relatifs, personnels, interrogatifs, les pronoms et adjectifs indéfinis, les pronoms-adjectifs démonstratifs *hic, haec, hoc, iste, ita, istud, ille, illa, illud*, ou encore *ipse, ipsa, ipsud* sont souvent méconnus des candidats.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Cette épreuve, d'un niveau accessible, requiert tout de même un travail régulier tout au long de l'année. Une bonne connaissance de la grammaire et de la morphologie latine ou grecque est attendue. Les textes du programme doivent être connus et maîtrisés par ceux qui passent l'épreuve facultative.

La pratique régulière de la lecture cursive de textes grecs ou latins est recommandée pour les candidats qui passent l'épreuve hors programme.

11) Épreuves de sport

Coefficient 10

Références réglementaires

(Arrêté du 29 mars décembre 201 relatif aux concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr – Arrêté du 24 novembre 1998 modifié relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers.)

Les épreuves sportives des concours, le barème et les conditions d'exécution de ces épreuves, sont principalement prévus par l'arrêté du 24 novembre 1998 modifié susvisé auquel renvoie l'arrêté de 2016.

La moyenne sur 20 des notes obtenues à ces épreuves est affectée d'un coefficient 10. Les points obtenus sont comptabilisés dans le cadre des épreuves d'admission.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à subir ces épreuves avec une autre série du même concours. Il doit alors subir la totalité des épreuves sportives.

Les candidats ayant effectué ces épreuves la même année, dans le cadre de l'un des concours prévus par l'arrêté du 24 novembre 1998 précité, peuvent faire valoir un relevé de performances. Ce relevé est à produire avant l'exécution des épreuves sportives du concours considéré.

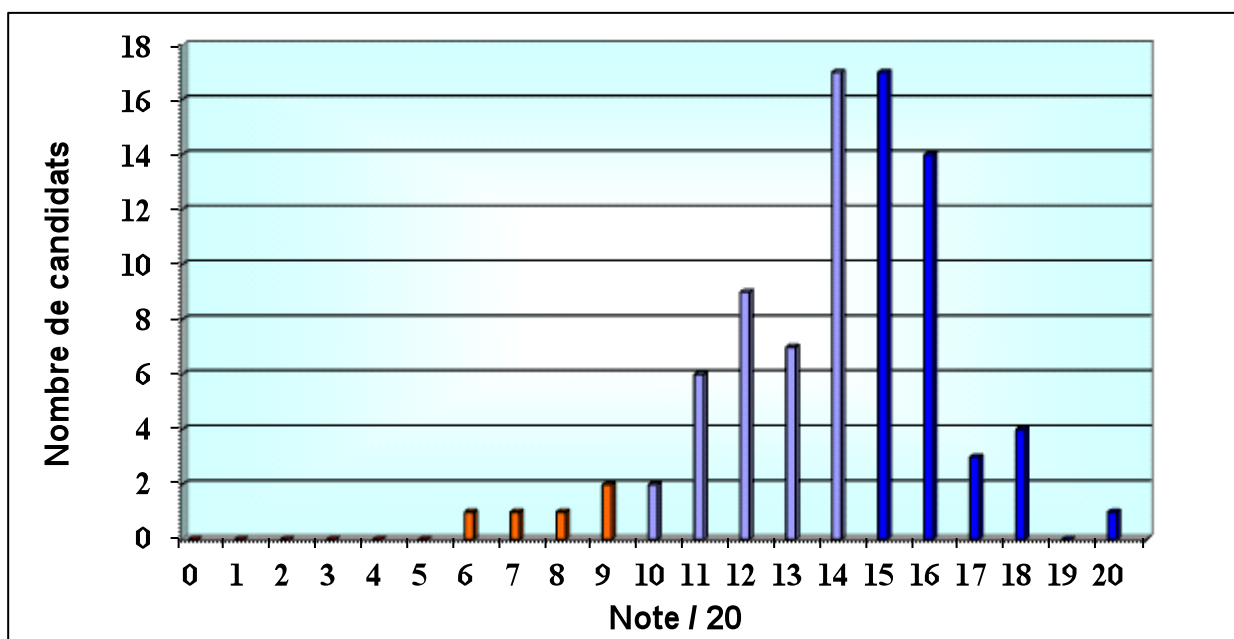
Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : **85**

Moyenne maximale obtenue : **20**

Moyenne minimale obtenue : **6,75**

Moyenne : **14,30 (en 2016 : 14,57)**



Rapport de l'examineur : Capitaine Olivier GALTIER

Nature et déroulement de l'épreuve

Les candidats enchaînent les épreuves dans l'ordre suivant :

- tractions ;
- abdominaux ;
- 50 m nage libre ;
- 50 m vitesse sur piste ;
- 3000 m sur piste.

Les épreuves de tractions et d'abdominaux sont notées sur 10. Les points ainsi obtenus s'additionnent pour fournir une note sur 20.

Une moyenne aux épreuves de sport inférieure ou égale à 6 est éliminatoire.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à subir ces épreuves avec une autre série du même concours. Il doit alors effectuer la totalité des épreuves sportives.

Les candidats ayant effectué ces épreuves la même année, dans le cadre de l'un des concours prévus par les arrêtés précités, peuvent faire valoir un relevé de performances. Ce relevé est à produire avant l'exécution des épreuves sportives du concours considéré.

Commentaires généraux

85 candidats ont réalisé les épreuves sportives, dont 73 garçons et 12 filles.

Les très bonnes relations avec le bureau des sports du lycée militaire de Saint-Cyr-l'Ecole ont permis d'évoluer sereinement et de produire un travail de qualité. Le lavage et le prêt de chasubles sont proposés par le bureau des sports du lycée. Les épreuves se sont déroulées dans des infrastructures sûres et adaptées. Il est souligné que la piste du lycée de Saint-Cyr l'Ecole mesure 333 m.

Les candidats ont effectué les épreuves sportives conformément à la réglementation des arrêtés précités. Les épreuves de natation et de course sont par ailleurs régies par les règlements des fédérations correspondantes. Néanmoins, dans la mesure du raisonnable, les moniteurs tentent de faire éviter les faux départs au 50 mètres natation et au 50 mètres vitesse afin d'éviter une note non représentative de la valeur des candidats.

Le candidat, pour être autorisé à participer aux épreuves sportives, doit impérativement présenter, soit :

- un certificat médical délivré par un médecin des armées datant de moins d'un an et mentionnant l'aptitude à subir les épreuves sportives ;
- un certificat médical (selon le modèle figurant en annexe de l'arrêté du 24 novembre 1998) délivré par un médecin civil du choix du candidat mentionnant la seule aptitude à subir les épreuves sportives et datant de moins d'un an.

Il est rappelé aux candidats qu'ils doivent s'assurer, avant de quitter le praticien, que toutes les mentions utiles figurent bien : tampon et signature du praticien et surtout croix dans la case aptitude, autorisant le candidat à effectuer les épreuves sportives.

Par ailleurs, pour pallier l'éventuel oubli du document, il est préconisé de le scanner et de le conserver en mémoire sur le téléphone portable. Un envoi par mail pourra toujours être effectué sur place.

Une vigilance particulière doit être portée sur ce point car malgré toutes les recommandations, il y a encore des **certificats médicaux non conformes**, entraînant une impossibilité de réaliser les épreuves de sport.

Commentaires particuliers

Globalement, nous constatons un « bon » niveau physique général. Parmi les différentes épreuves, celle des tractions paraît, malgré un barème différencié, la plus difficile pour les candidates qui ne viennent pas des lycées militaires (faiblesse des membres supérieurs et des muscles dorsaux). Toutefois, les candidates bien préparées arrivent à obtenir de bons résultats.

Conclusion et conseils aux futurs candidats

Il est rappelé que les épreuves de sport ne s'improvisent pas. S'il est assez aisé de s'entraîner plus particulièrement à certaines épreuves, prises indépendamment (abdominaux, tractions, course à pied), l'enchaînement de celles-ci exige une bonne constitution.

Les candidats doivent être munis dès le jour de convocation de leurs divers équipements et tenues de sport (dont principalement des chaussures de course, un short, un tee-shirt, un maillot de bain). Quoique cela soit rappelé aux candidats dans la convocation et lors de leur accueil, un maillot de bain à leur taille avec cordon de serrage évitera quelques désagréments, ainsi que des lunettes de natation ajustées après avoir effectué plusieurs plongeons lors de l'échauffement. Compte tenu de conditions climatiques particulières (plan canicule mis en œuvre cette année), le port de casquette et de lunettes de soleil peut s'avérer utile.

Tractions

L'acquisition d'une barre de tractions auprès d'une grande surface généraliste en articles de sport pourra être effectuée en vue de l'installation sur un chambranle de porte. **Attention** les tractions doivent être réalisées en pronation.

Le port de gants pour l'épreuve des tractions est interdit.

3000 mètres

L'épreuve du 3000 mètres nécessite une bonne préparation avec des spécialistes compétents, en se rapprochant d'un club de course ou d'un professeur de sport.

50 mètres en bassin

Dans l'épreuve du 50 m en bassin, les candidats ont tendance à stopper l'effort dans le dernier mètre pour glisser dans l'eau. Cette manœuvre génère le risque de perdre de précieux dixièmes de seconde au chronométrage. Il est donc préconisé de poursuivre le mouvement jusqu'au contact avec le mur. En brasse, ce contact doit être réalisé avec les deux mains.

50 mètres

Si le règlement du concours autorise les chaussures à pointes, les candidats doivent prendre le soin de vérifier ou de faire vérifier leur paire de chaussures par un professionnel ou de se doter le jour de l'épreuve du lot complet de pointes et de l'outil pour les monter : **seules les pointes ne dépassant pas 6 mm sont admises.**

Les blessures survenues lors des épreuves sportives du concours ont été quasi-inexistantes, ce qui constitue un point positif.

Si l'on ne peut que saluer la motivation et l'opiniâtreté des candidats qui arrivent blessés, sans toutefois faire valoir de dispense, il convient d'une part de les mettre en garde contre le surentraînement et d'autre part de rappeler que les candidats ont la possibilité de ne pas effectuer la totalité des épreuves, surtout s'ils ont assuré, avec les précédentes épreuves sportives, une moyenne non éliminatoire.

S'agissant des candidats qui concluent à leur élimination en calculant leur moyenne, ils ont toujours la possibilité de poursuivre le concours en réalisant les épreuves académiques à titre d'entraînement.

Annexe

Référence : arrêté 20170531/DEF/CAB/CM12 de nomination des jurys des concours d'admission à l'ESM en date du 31 mai 2017

Extrait :

« **Le ministre des armées,**

Vu le décret 2008-940 modifié portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 modifié relatif aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr ;

Arrête :

- **Article 1^{er}**

Sont désignés, pour l'année 2017, membres des jurys des concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire, les personnes dont les noms suivent :

- Concours littéraire et en sciences économiques et sociales
 - **Président des jurys** : Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale Yves PONCELET
 - **Vice-président des jurys** : Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale Frédéric THOLLON
- Concours scientifique
 - **Président du jury** : Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale Frédéric THOLLON
 - **Vice-président du jury** : Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale Yves PONCELET
- **Officier supérieur, adjoint du président** :
 - pour les concours en sciences économiques et sociales et concours littéraire :
 - Titulaire : Lieutenant-colonel Sylviane CHEVALIER
 - Suppléant : Lieutenant-colonel Stéphane FLEURY
 - pour le concours scientifique :
 - Titulaire : Lieutenant-colonel Stéphane FLEURY
 - Suppléant : Lieutenant-colonel Sylviane CHEVALIER.

• **Article 2**

Sont également désignés

a) membres des jurys d'admissibilité :

les représentants des banques d'épreuves organisatrices des épreuves écrites :

Monsieur Jean-Marie RONCIN (concours sciences)

Monsieur Jean-François PINTON }
Monsieur Frédéric WORMS } (concours littéraire)
Monsieur Jean-Michel LENIAUD }

Monsieur Philippe REGIMBART (concours en SES)

b) membres des jurys d'admission :

les professeurs agrégés, examinateurs dans le concours scientifique, qui pourront être répartis en groupes d'examineurs :

Monsieur Julien AUROUET

Monsieur Aymeric AUTIN

Monsieur Alain BLANDIGNERES

Madame Pauline BOULLEAUX-BINOT

Madame Sophie COURTADE-TARDIVEL

Madame Alexandra COURTEAUX

Monsieur Jean DERVIEUX

Madame Pasquale DI FATTA

Monsieur Lionel DUCASSOU

Madame Mathilde DUNOYER

Madame Elodie FLORES

Monsieur Vincent FREULON

Monsieur Olivier GALY

Monsieur Frédéric GAMELON

Monsieur Niels GAUDOUEN

Madame Camille HEMARD

Monsieur Sylvain JUHEL

Monsieur Pierre MAUBORGNE

Monsieur Pascal MONTFROND

Monsieur Silvère NURIT

Monsieur Laurent OLLIER

Monsieur Nicolas PARTRICK

Monsieur Maxime PERCIE DU SERT

Madame Laetitia PEYROUX
Madame Valérie PRESSELIN
Monsieur Sylvain RAIKAT
Monsieur Nour RHARIF
Monsieur Thibault SEELEUTHNER

- **les professeurs agrégés, examinateurs dans le concours littéraire :**

Madame Anaël ARTUS
Madame Olga BELOVA
Madame Laure BLANC-HALEVY
Monsieur Karim CHABANI
Madame Sylvie CHRAIBI
Madame Fiorenza DONELLA
Monsieur Luis DA SILVA
Monsieur Gérard GAUDENS
Monsieur Stéphane MAZURIER
Monsieur François PICHOT
Monsieur Rainer POHL
Monsieur Pierre STRAGIOTTI
Monsieur Roderick-Pascal WATERS
Madame Ying ZHOU

- **les professeurs agrégés, examinateurs dans le concours en sciences économiques et sociales :**

Madame Olga BELOVA
Monsieur Stéphane CAPDEVIELLE
Madame Sylvie CHRAIBI
Monsieur Luis DA SILVA
Monsieur Benoît DEFOIX
Madame Fiorenza DONELLA
Monsieur Xavier ENSELME
Madame Marguerite GAGNEUR
Monsieur Sylvain MORIN
Madame Sophie PAILLOUX-RIGGI
Monsieur François PICHOT
Madame Susan WALTERS-GALOPIN
Madame Ying ZHOU.

• **Article 3**

Sont également désignés pour les épreuves d'admission, examinateurs communs pour les trois concours prévus par l'article 16 de l'arrêté de référence, d'une part, les professeurs nommés à l'article 2 du présent arrêté pour les concours dans lesquels ils n'ont pas déjà été désignés, et d'autre part, les professeurs agrégés dont les noms suivent :

Monsieur Michel ABADIE

Monsieur Vincent BAROU

Madame Célia CARCHEREUX

Madame Christine DART

Madame Claudia DE OLIVEIRA GOMES

Monsieur Daniel DIDIER

Madame Christelle GARMICHE

Madame Laurence GAUTHIER

Madame Axelle GUILLAUSSEAU

Monsieur Rémi MANIER

Madame Aïcha MARMOUSET

Madame Iris MUNOZ

Madame Hélène MONIN-SOYER

Madame Clara MORESSA

Madame Giovanna PINTO

Madame Emmanuelle ROUSSET

Monsieur Nicolas SCHOENENWALD

Monsieur Guillaume TOMASINI

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation nationale Karim ZAYANA.

Le ministre des armées

Sylvie GOULARD